

EVALUATION AND ACCREDITATION DOCUMENTS

ECOLE SUPERIEURE DE GENIE CIVIL DE HANOI
(EGCH)

HANOI

VIETNAM

April 2024

Rapport publié le 15/04/2024

CONTENTS

Evaluation report	pages 1 to 25
Comments of the institution	page 26-28
Accreditation decision	following pages

RAPPORT D'ÉVALUATION

ECOLE SUPERIEURE DE GENIE CIVIL DE HANOI
(EGCH)

HANOI

VIETNAM

FEVRIER 2024

L'Ecole supérieure de génie civil de Hanoi a demandé au Hcéres de procéder à son évaluation institutionnelle. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des établissements d'enseignement supérieurs et de recherche étrangers, adopté par le Conseil du Hcéres le 9 mai 2022. Il est disponible sur le site internet du Hcéres (hceres.fr).

Au nom du comité d'experts¹ :

Philippe Lebaron, président du comité

Pour le Hcéres¹ :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

¹ En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres

SOMMAIRE

I. Présentation de l'établissement	4
Caractérisation de l'Établissement	4
RÉSultats des accréditations antÉrieures.....	5
II. Démarche et rapport d'autoévaluation	6
III. Composition du comité d'experts.....	6
IV. Visite de l'Établissement	6
V. Évaluation	8
Domaine 1 : Pilotage stratégique et opérationnel.....	8
Domaine 2 : Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	13
Domaine 3 : Politique de la formation, de la vie Étudiante et de la vie de campus	18
VI. Conclusion	23
VII. Observations de l'établissement.....	26
VIII. Sigles et acronymes.....	29

I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

CARACTÉRISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : Ecole Supérieure de Génie Civil de Hanoi (EGCH)
Date de création : 1966
Statut juridique : Etablissement public
- Organisation interne : l'EGCH est composée de :
 - 13 facultés
 - 16 instituts ou centres de recherche
 - 30 laboratoires et ateliers de travaux pratiques
 - 15 services centraux et la bibliothèque
 - 4 services de gestion de la formation, du patrimoine, de l'internat et des investissements
 - 2 entreprises filiales
- Lieu(x) où l'établissement est implanté
- Hanoi (campus principal)
 - Hanam (campus secondaire en construction)
- Nombre d'étudiants : 20 203 (2022)
- Répartition des effectifs selon les cycles : 14.670 en premier cycle (Licence), 2.580 en premier cycle à temps partiel (Licence), 2176 en formation d'ingénieur, 654 en master, 123 en doctorat.

L'Ecole supérieure de Génie Civil de Hanoi a été fondée en 1966 à partir de la faculté de Génie Civil de l'Institut Polytechnique de Hanoi et, après plusieurs décennies consacrées au service de la formation et à son développement, elle est devenue un centre pluridisciplinaire de premier rang au Vietnam en matière de formation, recherche, innovation et de transfert des connaissances scientifiques et technologiques.

Sous tutelle du Ministère de l'Education et de la Formation (MEF), l'Ecole est aujourd'hui le premier établissement de formation universitaire en génie civil et en architecture de la République démocratique du Vietnam. Accréditée pour la première fois par le Hcéres en 2017, l'école a changé de nom en août 2021 par décision du Premier Ministre et elle est devenue « Ecole de Génie Civil de Hanoi ». L'EGCH a pour objectif de devenir une université de recherche de premier rang dans la région, centrée sur la technique et la technologie. Sa mission est de proposer une formation d'excellence, une recherche de haut niveau, de promouvoir l'innovation technologique et le transfert de connaissances et de contribuer au développement durable de la société et du pays.

Cet établissement public a son siège principal dans la capitale sur un campus de 3,91 ha. Elle dispose depuis 2017 d'un autre campus à Hanam (à 60 kms de Hanoi) sur une superficie de 22,38 ha, soit une superficie totale de 26,29 ha.

La direction est assurée par un rectorat sous l'autorité du comité du parti et du conseil de l'université, assistés par un conseil des sciences et de la formation et par un conseil consultatif.

L'EGCH comptait en 2022 un total de 1.026 personnels (permanents et non permanents) et de 20.203 étudiants dont 13% de femmes. Parmi les personnels de l'école on compte 763 enseignants dont 647 sont permanents.

Le budget total de l'école est de 440.068 millions de Dong et il est en régulière augmentation depuis 2017. En 2022, la part de l'Etat représente 29% et les frais d'inscription des étudiants 63% du budget total. Il est à noter que ces frais de scolarité sont les plus faibles parmi les universités au Vietnam,

L'école participe à de nombreux projets territoriaux, à des programmes d'investissement en lien avec les autorités publiques, contribuant ainsi au développement socio-économique du pays. Elle a renforcé au cours des dernières années ses activités de recherche comme en témoigne l'augmentation régulière du nombre de publications. La politique de l'EGCH est également de veiller en permanence à l'assurance qualité qui fait partie de l'ADN de l'école depuis sa création

L'EGCH a mis en place de nombreuses coopérations avec des partenaires internationaux pour soutenir des programmes de formation de haut niveau mais aussi en matière de recherche pour répondre à des besoins à l'échelle régionale et nationale dans des domaines comme l'adaptation au changement climatique ou la protection de l'environnement.

L'EGCH investit considérablement dans son écosystème de l'innovation et du transfert pour soutenir son modèle économique, son attractivité et pour s'ouvrir sur le monde socio-économique. Pour cela elle a mis en place des instituts de recherche qui sont fortement interfacés avec les formations.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES

L'EGCH a été accréditée par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour 5 ans en juin 2017, comme les 3 autres établissements du Programme de Formation d'Excellence au Vietnam (PFIEV). L'école a bénéficié d'une année de prolongation en raison de la crise sanitaire survenue pendant la période.

Dans le cadre du programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam (PFIEV) quatre programmes de formation ont également été accrédités en 2022 et jusqu'en 2028 par la CTI.

Les recommandations du comité Hcéres de 2017 étaient :

- Faire de la transition de l'autonomie une période intense de professionnalisation du fonctionnement et de préparation des phases ultérieures
- Réorganiser les entités académiques dans une logique de capacité d'auto-développement, de synergie avec les partenaires, et de rayonnement ;
- Assurer la soutenabilité du projet du campus de Ha Nam, en lien avec l'Etat et d'éventuels financeurs privés, pour obtenir une visibilité sur son engagement ;
- Amorcer une véritable recherche appliquée autour de quelques axes prioritaires, et l'appuyer par un recrutement externe d'enseignants ayant des compétences avérées en recherche ;
- Développer la culture du résultat, de l'analyse économique et de la gestion prévisionnelle ;
- Intégrer davantage les étudiants dans les différentes structures de gouvernance de l'établissement, et demander à ce que le Conseil de l'EGC leur soit ouvert.

II. DÉMARCHE ET RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Suite aux entretiens préparatoires avec le Hcéres fin 2022, l'EGCH a mis en place un Conseil d'autoévaluation de 30 membres, comprenant le Président du Conseil d'administration, les membres de la Directions, les chefs des services fonctionnels et unités de formation et de recherche. Ce conseil a piloté toute la démarche d'autoévaluation, allant de la répartition des tâches jusqu'à l'élaboration du Rapport d'autoévaluation (RAE) et à l'approbation de son contenu.

Le rapport d'autoévaluation (RAE) rendu en juin 2023 était particulièrement bien rédigé et respectait les standards demandés par le Hcéres dans les 3 domaines du référentiel (pilotage stratégique et opérationnel ; politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société ; politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus). Pour chaque référence Hcéres, l'EGCH apporte des réponses factuelles très claires et bien rédigées et parfois illustrées par des tableaux et figures qui sont très utiles. Le rapport d'autoévaluation compte 57 pages.

Chaque domaine se termine par une analyse SWOT qui permet de mieux appréhender la manière dont la gouvernance se positionne dans le contexte actuel et vis à vis des enjeux auxquels elle doit faire face.

Les réalisations effectuées depuis la dernière évaluation, pour partie en réponse aux remarques du précédent comité, sont très clairement exposées et des solutions sont proposées pour répondre aux différentes difficultés actuellement rencontrées.

Une synthèse générale exposant les enjeux et priorités de l'école pour les années à venir jusqu'en 2030 aurait été fortement appréciée, même si ces réponses ont pu être apportées lors de l'entretien avec le recteur.

III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Le comité d'experts était présidé par Philippe Lebaron, Conseiller spécial de la présidence de Sorbonne Université pour les relations avec le monde socio-économique, ancien vice-président, Sorbonne Université, Paris

Les experts suivants ont participé à l'évaluation :

- Emmanuel Ferrier, professeur des universités, Université Claude Bernard Lyon I
- Pierre Grussenmeyer, professeur des universités, Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Strasbourg
- Laure Castin, Directrice Générale des Services, Université de Reims Champagne-Ardenne
- Dominique Gruyer, professeur des universités, Université Gustave Eiffel
- Layla Lavalle, étudiante, Université Paris Cité

Le Hcéres était représenté par Amélie Bensimon, Chargée de projet du Département Europe et International.

IV. VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

La visite du comité Hcéres s'est déroulée à Hanoi les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023. Elle a permis de rencontrer de nombreux acteurs de l'école au cours d'une vingtaine d'entretiens organisés soit avec l'ensemble du comité, soit avec quelques membres du comité scindé en groupes afin de permettre davantage de rencontres.

Des visites sur site ont également été organisées afin de mieux appréhender les installations de l'école et de s'entretenir avec des acteurs de terrain. Le temps dédié à ces visites est particulièrement important et aurait mérité d'être plus long.

Le comité a particulièrement apprécié l'organisation et la logistique mises en œuvre pour faire en sorte que cette visite se déroule dans d'excellentes conditions.

Le comité remercie l'ensemble du personnel qui a été très attentionné et réactif aux demandes formulées par les experts et notamment les demandes de documents complémentaires.

Le comité a également apprécié la présentation faite au tout début de l'évaluation par le recteur de l'Ecole et notamment la synthèse des activités réalisées en réponse en recommandations du comité de 2017, ce qui a permis de mieux appréhender la trajectoire réalisée et les efforts accomplis depuis la dernière évaluation.

Date	Heure	Entretiens
Jeudi 30 novembre	09 :00-10 :30	Recteur et son équipe de direction
	10 :45-11 :45	Panel représentatif du conseil de l'école
	11 :45-12 :45	Panel représentatif du conseil science et formation et des conseils de consultation
	14 :00-15 :00	(i) Panel représentatif des doyens de faculté 1 (ii) Panel représentatif des doyens de faculté 2
	15 :00-16 :30	(i) Panel représentatif des chefs de départements de recherche et des instituts de sciences et technologies (ii) Panel représentatif des professeurs
	16 :45-17 :30	(i) Visite guidée des laboratoires par des chefs de départements de recherche et des instituts de sciences et technologies (ii) Visite guidée du campus par des étudiants membres des associations
Vendredi 1 ^{er} décembre	09 :00-10 :30	(i) Panel représentatif des responsables du centre « technologie d'information et base de données » du centre « expérimentation et accréditation de la construction » et du service « science et technologie » (ii) Panel représentatif des responsables des services « ressources humaines », « Affaires administratives et synthèse », « Affaires financières » et « Gestion du patrimoine » (iii) Panel représentatif des responsables de formation
	10 :45-11 :45	(i) Panel représentatif des responsables des services « communication et recrutement », « Bibliothèque » et « Revue » (ii) Panel représentatif du service « Assurance qualité de l'éducation » (iii) Panel représentatif des responsables des services « Gestion des étudiants », « Gestion de l'internat », « Poste de santé »
	11 :45-12 :45	(i) Panel représentatif des doctorants (ii) Responsables du service de la valorisation (transfert, incubateur, plateformes techniques, propriété intellectuelle (iii) Responsables du service des relations internationales
	14 :00-15 :00	(i) Panel représentatif d' <i>alumni</i> (ii) Panel représentatif des étudiants vietnamiens et internationaux
	15 :00-16 :00	Panel représentatif de partenaires socio-professionnels, dont des représentants du consortium PFIEV
	16 :30-17 :30	Réunion finale avec le recteur

Les entretiens ont permis de rencontrer plus d'une centaine de personnes.

V. ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

Référence 1 : L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

L'EGCH a un positionnement institutionnel très clair au plan local et national depuis sa création.

L'EGCH a cultivé un positionnement institutionnel distinct et clairement défini, tant sur le plan local que national, depuis ses débuts. Mandatée par le gouvernement vietnamien dès les années 60 pour devenir la référence nationale en génie civil et infrastructures, l'EGCH s'est appropriée cette mission en tant qu'établissement de formation et de recherche spécialisé dans le domaine de la construction et de l'architecture. L'objectif était de constituer un vivier de professionnels de haut niveau contribuant au développement durable de la société et du pays.

La transformation de l'EGC en École de génie civil de Hanoï en 2021 s'accompagne d'une ambition claire : devenir une université régionale de recherche de premier plan, mettant l'accent sur la technique, la technologie et l'innovation technologique. Les aspirations à long terme sont consignées dans le document "Stratégies de développement 2021-2030 et vision jusqu'en 2045", avec pour objectif de devenir une *comprehensive university* (c'est-à-dire une université d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire et autonome financièrement) d'ici 2030 et une université de recherche de niveau régional en Asie du Sud-Est d'ici 2045.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, plusieurs axes stratégiques ont été définis, notamment la restructuration et le développement de nouvelles formations pluridisciplinaires en réponse à l'évolution des besoins de la société, la stabilisation des effectifs étudiants, le développement des publications internationales, l'attraction de chercheurs de qualité, le renforcement du réseau des *Alumni*, la communication vers les entreprises et la société, le développement de la marque EGCH, le renforcement des normes de qualité nationales et internationales, l'amélioration des compétences individuelles, la diversification des ressources propres, et la mobilisation des investissements nationaux pour financer les projets d'infrastructures.

Le classement de l'EGCH, 27^e sur 184 dans le classement des universités vietnamiennes et 6^e parmi les universités à orientation recherche au Vietnam (RAE), témoigne de sa position éminente dans le pays. Par ailleurs, les ambitions d'internationalisation de la formation et de la recherche sont manifestes, avec un engagement à renforcer les relations avec les pôles en génie civil identifiés en Asie, marquant ainsi un éloignement du modèle russe au profit du modèle chinois ou occidental, comme illustré par son engagement dans le réseau PFIEV.

Référence 2 : L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi.

Une stratégie de développement et une diversification des activités

Depuis 2017, l'EGCH s'est engagée de manière résolue dans le renforcement de son positionnement universitaire, tant au niveau local, national qu'international. Les orientations stratégiques sont minutieusement déclinées en objectifs opérationnels et plans d'actions, soumis à une évaluation annuelle rigoureuse conformément au cadre réglementaire national.

L'établissement s'appuie sur des documents clés, notamment le "Plan de développement de l'École 2016-2020 et vision jusqu'en 2030" ainsi que la "Stratégie de développement pour la période 2021-2030 et vision jusqu'en 2045". Ces documents guident la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de manière cohérente.

L'EGCH tente de diversifier ses formations afin d'attirer davantage d'étudiants car la filière du génie civil, bien que pourvoyeuse d'emplois, a perdu en attractivité auprès des jeunes, au profit du développement du secteur tertiaire. Il s'agit également d'attirer davantage de femmes dont le pourcentage aujourd'hui est particulièrement faible (moins de 20%).

Les orientations de la stratégie de développement ont été déclinées en sept groupes d'objectifs diffusés à toute la communauté de l'établissement (modèle de gouvernance, professionnalisation du personnel, consolider le système financier, mise en place de formations pluridisciplinaires en corrélation étroite avec les besoins de la société, renforcement des pôles de recherche compétitifs ; renforcement de l'écosystème d'innovation, d'entrepreneuriat ; renforcement de la coopération internationale ; promotion de la marque de l'établissement).

La mise en œuvre de la stratégie étroitement contrôlée

La mise en œuvre des plans d'actions stratégiques fait l'objet d'un circuit de suivi et de validation strictement défini dont le Parti Communiste et le Conseil de l'université assurent le pilotage d'ensemble. Le recteur et son équipe, avec le soutien des services administratifs, élaborent les objectifs, les actions et les indicateurs clés de performance (KPI) à décliner chaque année. Ces éléments sont soumis à l'analyse lors du Congrès annuel du personnel, qui réunit les dirigeants, les organisations associatives, ainsi que le personnel académique et administratif.

Les objectifs, tâches et KPI de l'année sont ensuite soumis par le recteur au Comité du Parti communiste et au Conseil de l'université pour approbation. À la fin de chaque année universitaire, les résultats obtenus font l'objet d'une évaluation approfondie basée sur les KPI définis. Un Congrès de bilan des activités de l'École est organisé chaque année, offrant une plateforme pour évaluer collectivement les progrès réalisés et orienter les futures initiatives. Ce processus démontre le pilotage rigoureux de l'EGCH qui s'appuie sur une analyse fréquente des indicateurs pour déployer sa stratégie au niveau opérationnel.

Référence 3 : L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.

Une politique partenariale cohérente dans le secteur d'expertise de l'EGCH

L'EGCH a un domaine de compétences et d'expertises clairement identifiées ce qui facilite l'identification de partenaires extérieurs nécessaires pour alimenter sa stratégie de développement. Elle a ainsi pu développer un réseau dense de partenaires socio-économiques, industriels, associations professionnelles, universités, instituts de recherche depuis sa création. Elle joue un rôle de référence au niveau national, et contribue activement aux projets nationaux en matière de construction, aménagement, architecture, sécurité et défense nationale. Ses diplômés accèdent à des fonctions importantes de dirigeants ou exercent un rôle de conseil en matière d'évaluation d'ouvrages de pointe dans le pays. Son réseau d'*alumni* s'étend dans les différentes provinces et villes du pays. Nombre d'*alumni* occupent des postes de direction dans les collectivités et entreprises et permettent de renforcer les coopérations et les liens avec l'EGCH (notamment au niveau de l'élaboration et de l'évolution des maquettes de formation).

Ce réseau de partenaires, élargi au fil des décennies, confère à l'EGCH un rôle sociétal fort au service du développement technologique du Vietnam et explique l'importance accordée à la communication sur la responsabilité sociétale, le développement durable et l'éthique au sein de sa communauté.

Au niveau international, l'EGCH a développé des coopérations avec des établissements situés dans environ 30 pays (Japon, Corée du sud, Singapour, Russie, États-Unis, Allemagne – cf RAE) et s'inscrit dans des réseaux internationaux (PFIEV, ERASMUS +...). Plus de 30 enseignants-chercheurs internationaux ont effectué une mobilité entrante à l'EGCH entre 2018-2022 dans le cadre de programmes d'échanges et de partenariats (principalement avec Taïwan, le Japon, le Canada et la France). Plus de 500 étudiants internationaux ont réalisé une mobilité entrante à l'EGCH sur cette même période (Allemagne, Canada, France, Mozambique... cf RAE). Ces échanges restent toutefois modestes et doivent être amplifiés sur les années à venir afin que l'EGCH puisse réellement se revendiquer comme une université de rang international.

En conclusion, l'EGCH affiche un positionnement stratégique remarquable sur la scène vietnamienne, tirant profit de décennies d'expérience depuis sa création. Son succès repose en grande partie sur le développement d'un réseau solide de partenaires industriels et socio-économiques, formant ainsi un maillage qui soutient de manière significative son développement stratégique. La trajectoire clairement définie de l'établissement, visant à devenir autonome d'ici 2030 et une université de recherche de premier plan en Asie du Sud-Est d'ici 2045, atteste de son ambition et de son engagement à long terme en faveur de l'excellence académique et de la recherche de pointe.

Malgré les défis de la concurrence universitaire, l'EGCH peut capitaliser sur son positionnement stratégique solide en poursuivant une communication externe proactive et coordonnée. Cela contribuera non seulement à renforcer sa présence sur la scène vietnamienne mais aussi à réaliser avec succès ses objectifs ambitieux à long terme.

Référence 4 : La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.

Une coordination de la communication extérieure inachevée malgré une première restructuration des services communication et des systèmes d'information

La gouvernance, l'organisation de l'administration, la vie des unités de l'EGCH s'appuient sur des documents de référence nationale très précis et détaillés, le « Règlement de l'organisation et des activités », le « Règlement du travail », les « Règles relatives aux fonctions et tâches des unités » (RAE). Le « Règlement de la démocratie » exige que tous les acteurs de la communauté de l'École participent activement à l'élaboration et à l'évaluation des orientations stratégiques et des plans d'actions proposés annuellement par la gouvernance. Aux côtés du conseil de l'université et de l'équipe du rectorat, les associations jouent un rôle actif pour la communication interne et institutionnelle.

Depuis 2017, L'EGCH a voulu anticiper la prochaine étape d'autonomie en procédant à des restructurations internes (création du service de gestion de la formation par la fusion de la composante responsable de la formation post-universitaire et du bureau d'études ; création du Centre technologies de l'information et base de données et création du service Communication et recrutement ; création du service Revue destiné à renforcer les publications en anglais et la revue Science et technologie de la construction).

Les process ont été mis en place mais de façon inégale. Il convient de les renforcer, de les rendre plus clairs et lisibles et de mieux les coordonner en interne.

En particulier, la communication externe de l'établissement a connu une profonde mutation afin de contribuer à renforcer l'attractivité de l'établissement dans le contexte concurrentiel marqué entre universités vietnamiennes : en 2021, le service Information-Communication a été restructuré en deux entités distinctes, le service de communication et recrutement et le centre de technologies de l'information et bases de données. L'établissement a renforcé son système d'informations en 2017, complété par un projet ambitieux de transformation numérique en 2021 qui se traduit par une rénovation totale du système d'information et la mise en place d'un e-office (RAE). L'établissement a aussi largement communiqué sur son changement de nom (NUCE, *National University of Civil Engineering* vers HUCE, *Hanoi University of Civil Engineering* ou EGCH en français) sur les canaux de communication extérieure, le site internet et les réseaux sociaux.

Mais, d'après les entretiens réalisés, les effets de cette restructuration ne sont pas encore visibles et surtout les parties prenantes à la communication externe, la Revue, la Bibliothèque, le service Communication et recrutement, le centre de technologies de l'information, ne travaillent pas du tout de façon coordonnée et transversale.

Il serait important pour l'EGCH de mettre en œuvre une stratégie de communication intégrée, rassemblant les divers services de communication au sein de l'établissement. Une coordination efficace permettrait de créer une image institutionnelle cohérente, de renforcer la visibilité de l'établissement sur diverses plateformes et de mieux positionner l'EGCH dans le paysage académique. Une communication externe efficace est cruciale pour attirer l'attention des étudiants potentiels, des partenaires industriels et des collaborateurs internationaux, renforçant ainsi la réputation de l'établissement.

Référence 5 : L'établissement porte une politique globale de la qualité

Un système de gestion de la qualité interne défini mais un système d'information uniformisé à mettre en œuvre

L'EGCH s'est dotée d'un Règlement de la gestion de la qualité pour piloter son modèle d'organisation globale du système d'assurance qualité en interne. Les rôles et missions de chaque niveau (gouvernance, unités et étudiants) sont précisément détaillés. Ce modèle répond aux normes ISO 21001 édictées au niveau national.

Plans d'actions et résultats font l'objet d'une évaluation publique au Congrès annuel des personnels avec la participation du Comité du Parti communiste, le conseil de l'université, le rectorat, les représentants des organisations associatives et 50 % des cadres et enseignants de l'École. Une équipe dédiée à la mise en œuvre des plans d'action d'assurance qualité est bien en place au niveau central, avec le « service Examen et Assurance qualité » composé de 6 personnes, et disposant de relais dans les facultés (« groupes assurance qualité »), mais son champ d'action se limite à la formation.

Dans le RAE, les évaluations des enseignements par les étudiants sont déclarées faites en ligne chaque semestre. Néanmoins, les entretiens réalisés ont révélé une mise en œuvre non systématique.

Les entreprises partenaires sont également invitées à évaluer le contenu et l'adéquation des formations proposées aux besoins du bassin de l'emploi.

Les évolutions réalisées depuis 2017 susceptibles à terme de faire émerger un dispositif d'assurance qualité n'apparaissent pas clairement dans le RAE. Une gestion globale de la qualité s'appuyant sur un système d'information uniformisé avec des données fiables et standardisées reste à construire (RAE).

Référence 6 : L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.

Des contraintes fortes pesant sur la soutenabilité du modèle économique

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur public, la construction budgétaire de l'École s'inscrit dans le strict respect de la réglementation nationale. L'EGCH suit avec précision chaque étape de l'élaboration de son budget et a développé un dialogue de gestion structuré avec ses entités internes, conformément aux instructions données par deux documents de référence, le "Règlement de la gestion financière" et le "Règlement interne des dépenses". Le rôle et les missions des organes de gouvernance sont parfaitement définis (le recteur élabore le budget avec les unités et les écoles et le conseil de l'université adopte le budget de l'établissement). Les comptes financiers font annuellement l'objet d'un audit soit du ministère de l'Éducation et de la formation, soit de l'État.

En 2022, les frais de scolarité représentaient 73,7% du budget total, les allocations de l'État 20,8 % et les recettes issues des prestations de service, des transferts technologiques restaient quant à elles modestes, à hauteur de 5,5% du budget (RAE).

L'établissement reconnaît l'absence de soutenabilité financière de son projet stratégique à long terme du fait de ces contraintes étatiques (les frais de scolarité sont fixés tous les quatre ans par l'État et il a été demandé par le gouvernement de ne pas les augmenter pendant 3 années après le COVID).

L'importance du passage à l'autonomie de niveau trois à celle de niveau deux (100% des dépenses régulières assurées) a été soulignée à de nombreuses reprises dans le RAE comme dans les entretiens. Au moment de l'évaluation Hcéres, le projet d'autonomie financière à déposer auprès du Ministère de l'Éducation et de la Formation était en cours d'élaboration. Ce passage au niveau deux devrait permettre à l'École de renforcer ses marges de manœuvres budgétaires et de diversifier ses ressources. L'augmentation des frais de scolarité doit être possible à partir de 2024. Sans cette autonomie et l'accès à un modèle de « gouvernance entrepreneuriale » qui permettrait de diversifier ces dernières, l'établissement n'a aucune marge de manœuvre budgétaire.

Ce modèle de gouvernance entrepreneuriale peut être défini comme un ensemble de principes, de structures et de processus mis en place pour soutenir la croissance de l'université, en mettant l'accent sur l'agilité, l'innovation, la transparence et la responsabilité. Il vise à favoriser une prise de décision rapide et efficace, à encourager l'engagement des parties prenantes et à maintenir un équilibre entre la création de valeur à long terme et les intérêts des différents acteurs. Ce modèle cherche également à promouvoir une culture d'entreprise dynamique et orientée vers l'avenir, tout en respectant les normes éthiques et légales. L'établissement est toutefois conscient que l'autonomie renforcée comporte des inconvénients : elle va de pair avec une diminution programmée des financements de l'État. L'École cherche de ce fait à progresser sur la planification de ses recettes et les sollicitations d'investissements extérieurs. D'après les entretiens réalisés, le service financier de l'établissement travaille par exemple au scénario d'augmentation des effectifs étudiants et des frais de scolarité jugés trop bas actuellement sur les secteurs les plus attractifs.

Les dotations de l'État financent pour trois à cinq années les opérations de rénovation des infrastructures de formation, de recherche et de transformation numérique. Des réserves ont été exprimées par la Direction pendant les entretiens sur le financement pluriannuel à prévoir pour la construction du nouveau campus situé à Hanam. Le comité a été informé que le projet de construction répond à une forte injonction de l'État pour que les établissements d'enseignement supérieur situés dans le centre de Hanoi délocalisent une partie de leur activité vers la périphérie afin de décongestionner la capitale. L'EGCH compte sur l'accession à une autonomie renforcée pour pouvoir bénéficier de financements d'État en matière d'infrastructures ou du soutien financier d'entreprises partenaires sous réserve toutefois de l'accord de l'État qui reste propriétaire du patrimoine immobilier de l'université.

Si l'EGCH est fortement engagée pour faire évoluer son modèle économique, à travers le renforcement de marges de manœuvres financières et la diversification des ressources de l'établissement, le comité souligne néanmoins que le passage au niveau deux de l'autonomie doit s'accompagner d'une professionnalisation des équipes des services financiers. En effet, il est apparu lors des entretiens que le service financier en charge de la construction budgétaire annuelle et de la gestion des dépenses et des recettes (14 personnes), et le service de la gestion des investissements en charge de l'ingénierie de projets travaillaient encore dans une organisation en silo, sans interaction entre eux. Le comité recommande ainsi de rapprocher ses services pour disposer d'un véritable budget intégré.

Référence 7 : La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.

Des efforts pour diversifier et améliorer la qualité du recrutement du personnel enseignant, mais des marges de progressions pour faire monter en compétence les personnels administratifs et techniques

L'EGCH, comme établissement d'enseignement supérieur public, est tenu de se plier scrupuleusement au cadre national réglementaire et au code du Travail pour la gestion de ses ressources humaines. Pour piloter sa politique pluriannuelle en matière de recrutement, d'emploi et de formation professionnelle des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs, pour animer le dialogue social au sein de sa communauté, l'École se réfère à plusieurs documents institutionnels, « Règles de recrutement, d'emploi, de formation, de perfectionnement et de gestion du personnel », « Règlement de l'organisation et des activités », « Postes de travail », « Règles de travail des enseignants », « Règles sur l'évaluation des personnels » et « Règlement concernant la promotion, le départ à la retraite ou la démission ». Au-delà du respect des normes, l'EGCH mène une politique active pour renforcer son attractivité en diversifiant ses domaines d'expertise : le ratio homme/femme, tant au niveau du staff permanent qu'au niveau des étudiants pourrait en être amélioré. Le comité encourage l'établissement à poursuivre la priorité accordée depuis 2017 au recrutement de docteurs et d'enseignants formés à l'étranger pour augmenter la qualité de son corps professoral et de recherche. Dans le contexte de concurrence accrue avec les autres établissements d'enseignement supérieur au Vietnam, l'EGCH propose un coefficient de recrutement supérieur des docteurs par rapport à la moyenne nationale.

Néanmoins, le comité observe que l'EGCH doit encore progresser en matière de formation de ses personnels, en particulier pour accompagner la nécessaire montée en compétences des personnels administratifs et techniques pour s'adapter au passage au niveau deux de l'autonomie. Lors de l'entretien final, le recteur de l'EGCH a signalé que l'École se faisait accompagner par un cabinet de consulting pour finaliser son processus de simplification administrative, améliorer la professionnalisation de ses agents et préparer le passage au niveau deux de l'autonomie. Il a émis le souhait de réviser les critères de qualification professionnelle et de compétences en langues étrangères, en particulier des agents administratifs.

La réglementation nationale impose un cadre strict en matière d'autonomie (gouvernance, salaires, contrats, organisation de la recherche). Si l'EGCH accède au niveau deux de l'autonomie, comme souhaité en 2024, un an serait jugé nécessaire pour avoir un modèle de gouvernance entrepreneuriale et économique (entretien final avec le recteur).

Le comité appelle l'EGCH à ne pas minimiser le temps nécessaire à toute conduite du changement : une année pour passer à un modèle de gouvernance entrepreneuriale et faire monter en compétences l'ensemble du personnel ne semble pas réaliste.

Référence 8 : L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.

La construction d'un nouveau campus au cœur d'un projet immobilier ambitieux mais pesant lourdement sur les projections budgétaires

L'EGCH fait preuve d'une connaissance précise de son patrimoine bâti. Si la surface totale reste inchangée depuis 2017 (avec un total de 26,29 ha, donc 3,91 ha pour le campus de Hanoï et 22,38 ha pour le campus de Hanam), d'importantes opérations de construction et de rénovation ont été entreprises ces cinq dernières années, en particulier sur le nouveau campus, déjà partiellement mis en service pour certaines activités de formation et d'entraînement militaire.

La mise en œuvre de la politique immobilière de l'École est assurée par plusieurs services dans la stricte observance des textes réglementaires et de la répartition des rôles et missions (Code de l'utilisation des biens collectifs et Règlement de la gestion des biens) : service de la gestion du patrimoine, service comptabilité, service gestion des investissements.

Compte tenu des contraintes budgétaires et financières réglementaires en vigueur, l'EGCH ne peut élaborer un plan d'investissements immobiliers pluriannuels réaliste et soutenable. Elle ne peut faire appel qu'aux seuls financements de l'État. L'obligation de construire un nouveau campus à l'extérieur de la ville de Hanoï pèse aussi lourdement sur les projections budgétaires de l'établissement qui ne peut compter que sur le passage à l'autonomie renforcée de niveau deux pour multiplier ses marges de manœuvres (notamment auprès d'entreprises ou d'organismes de financements internationaux) et bénéficier de nouveaux financements en investissement de la part de l'État.

Le comité invite l'EGCH à poursuivre sur sa trajectoire de renforcement de son autonomie afin de pouvoir diversifier les bailleurs financiers soutiens de sa politique patrimoniale durable et ambitieuse. A cette fin, il lui recommande de mieux coordonner l'action des services en charge de la mise en œuvre de la politique patrimoniale de l'établissement et de renforcer leur transversalité.

En conclusion, l'aspiration de l'EGCH à atteindre le niveau deux de l'autonomie reflète une vision stratégique tournée vers un développement à long terme. Pour garantir le succès de cette transition, des actions décisives doivent être engagées, notamment un renforcement significatif des efforts de coordination et d'animation à travers tous les services de l'établissement.

La communication interne doit être transparente et inclusive, expliquant clairement les objectifs du passage au niveau deux d'autonomie et les avantages qui en découleront pour l'institution. Une communication ouverte contribuera à minimiser les appréhensions et à mobiliser l'ensemble du personnel vers une vision commune. Bien que l'EGCH ait entrepris une réorganisation profonde de sa communication externe depuis 2017, le contexte concurrentiel intense entre les universités vietnamiennes aujourd'hui souligne la nécessité d'une politique globale et coordonnée entre tous les services de communication. L'absence d'une approche holistique pourrait potentiellement entraver la maximisation des efforts de communication, limitant ainsi la visibilité et la reconnaissance de l'établissement au niveau national et international.

La montée en compétences et la professionnalisation des équipes sont des piliers essentiels de cette démarche. Cela englobe la gestion de la qualité, la construction d'un système d'informations uniformisé reposant sur des données fiables et standardisées, la gestion financière efficace, et une communication externe stratégique. En investissant dans le développement des compétences, mais uniquement à cette condition, l'EGCH pourra garantir une mise en œuvre fluide et réussie de ces changements cruciaux.

La mise en place d'un modèle entrepreneurial constitue une étape importante dans la conduite du changement mais le calendrier de mise en œuvre actuel n'est pas réaliste. Accompagner l'ensemble du personnel vers ce modèle favorisera une culture d'innovation, de responsabilité et d'efficacité au sein de l'institution. Il est impératif d'instaurer des programmes de formation adaptés, des ateliers collaboratifs et des mécanismes de feedback pour assurer une compréhension commune et un engagement généralisé en faveur de cette transformation. Ces transformations demanderont plusieurs années d'effort.

En résumé, pour concrétiser ses ambitions d'autonomie et de développement à long terme, l'EGCH doit mettre en œuvre une approche globale, incluant la coordination efficace des services, la montée en compétences, la professionnalisation, la mise en place de systèmes de gestion performants, et une communication interne et externe stratégique. En adoptant ces mesures, l'établissement se positionnera de manière optimale pour relever les défis à venir et prospérer dans un environnement académique en constante évolution.

DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Référence 9 : La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes.

Une forte ambition et une stratégie adaptée en matière de recherche

Dans son projet stratégique, l'EGCH affirme de fortes ambitions en matière de recherche: devenir une université autonome et pluridisciplinaire dans un large spectre relevant du génie civil et de l'architecture à l'horizon 2030, et à l'horizon 2045 une université de recherche au niveau régional à l'échelle de l'Asie du Sud-Est. Les priorités concernent les nouveaux domaines de recherche comme l'industrie du futur, les domaines interdisciplinaires ayant du potentiel de valorisation, le développement de l'innovation et l'entrepreneuriat.

Les priorités de la politique de recherche s'appuient sur le système de 'groupes de recherches et groupes de recherche forts' : il s'agit des structures collaboratives régionales et nationales permettant de mettre en commun des ressources (moyens humains et matériels) pour répondre à des projets stratégiques et innovants. Les groupes de recherche forts et interdisciplinaires permettent de développer la recherche sur des thèmes porteurs comme le génie de l'environnement, le traitement des déchets, les matériaux écologiques, les matériaux recyclés et l'architecture verte, sans négliger les sciences de base comme les mathématiques, la physique ou la mécanique. Ces groupes sont constitués de membres aussi bien académiques qu'industriels, incluant souvent des *alumni*. Le comité souligne le fort potentiel de ces groupes de recherche forts.

Depuis 2022, le comité note l'émergence de 15 nouveaux thèmes de recherche interdisciplinaires financés sur 3 ans. En interne, l'EGCH dispose d'une organisation bien structurée et adaptée à ses ambitions : l'école a

édifié des principes et des règles au service de sa recherche conformément aux règles du Ministère. Un Vice-Recteur responsable de la recherche et des coopérations internationales supervise la recherche. Le service « Science et Technologie » est responsable de toutes les activités liées à la recherche. Le service « Coopérations internationales » est associé à la gestion pour les activités de recherche nationales et internationales.

L'écosystème de recherche de l'EGCH se compose actuellement de 30 laboratoires (plateformes pédagogiques et de R&D, sans distinction réelle entre les travaux de recherche et les travaux pratiques liés aux enseignements appliqués), 16 instituts de recherche avec des thématiques bien identifiées (RAE, annexe R9.2.2) soutenant le déploiement de projets impliquant enseignants et étudiants, et d'un centre d'expérimentations et d'accréditation de la construction qui a uniquement une activité de service. L'EGCH est impliquée dans deux sociétés : CCU qui permet aux enseignants de pratiquer des activités d'expertise, de prestation de services, de conseil aux entreprises et NuceTech qui finance le processus d'incubation et permet le financement des produits de la recherche pour le transfert aux entreprises. Cette structuration est intéressante car elle permet de soutenir les activités de transfert et de valorisation des différentes activités de recherche.

Une production scientifique en progression malgré une baisse des effectifs enseignants

Les effectifs enseignants sont en baisse régulière (814 en 2018, 763 en 2022), ainsi que le nombre de contrats doctoraux (180 en 2017, 123 en 2022). Le comité note également une baisse importante du nombre d'étudiants sur l'ensemble des 22 Masters proposés en 2022 (1927 en 2017, 654 en 2022). Malgré la baisse des effectifs enseignants, le nombre de publications internationales est en croissance régulière depuis 2019 et atteint 231 articles en 2022 (146 ISI, 85 Scopus), soit 0,3 article par enseignant en 2022. Le maintien d'une production de publications élevée s'explique par une forte participation des étudiants en master dans les projets de recherche menés par les enseignants et cette dynamique doit être préservée.

En outre, au cours de la dernière période sous revue (2018-2022), l'EGCH a démontré qu'elle avait la capacité de participer à de nombreux projets (RAE) dont 40 projets de coopération internationale (5,6 M €) et 24 thèmes de niveau national (4,94 M €). En 2023, 165 projets scientifiques et technologiques (11,01 M €) étaient en cours (dont 48 du Ministère de l'Education et de la Formation et 94 du Ministère de la Construction).

Si la production scientifique a bien progressé, le comité appelle l'établissement à s'interroger sur le potentiel « recherche » compte tenu de la baisse des effectifs.

Une belle dynamique en matière de partenariats institutionnels et d'inscription dans le territoire

La politique partenariale de l'EGCH se structure avec des établissements clefs du territoire. En premier lieu avec les 7 premiers établissements techniques du Vietnam (IPH, IPD, IPHCM, UTC, HUMG, TLU) et des collaborations interuniversitaires pour la mise en oeuvre des objectifs de développement durable au Vietnam.

D'autre part, l'EGCH entretient des relations suivies avec les membres d'un club de 27 établissements techniques et des instituts de recherche du Ministère et confirme son implantation sur le territoire. Ces partenariats doivent être préservés et renforcés si possible.

L'EGCH encourage ses enseignants et étudiants à coopérer avec les entreprises pour la recherche et la valorisation. Au cours de la période 2022-2028, l'EGCH projette d'intensifier les coopérations et d'inviter les entreprises à prendre part aux activités de l'Ecole en s'appuyant sur le réseau des *alumni*. Près de 40 MoU et conventions ont été signés avec des entreprises ces dernières années (Vin Group, Coteccons, Dela...). L'EGCH a pris part à 10 projets de recherche avec des collectivités associant plusieurs provinces du Vietnam. En 2019, l'EGCH a développé des partenariats institutionnels avec deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire (UTC et HUMG) sur des projets de développement durable et de changement climatique.

Le comité a ainsi pu constater une dynamique dans les partenariats de l'établissement, contribuant à l'amélioration des compétences des enseignants et au positionnement plus visible de l'Ecole et elle doit être poursuivie et renforcée.

Une internationalisation de l'activité de recherche qui mérite d'être encore renforcée

Dans son projet de développement, l'EGCH veut intensifier les coopérations et partenariats internationaux. L'EGCH a déjà réalisé une quarantaine de projets internationaux en partenariat avec des entreprises et des universités, dont des projets SATREPS (*Science and Technology Research Partnership*), un programme promouvant la recherche internationale conjointe du gouvernement japonais coordonné par l'Agence Japonaise des Sciences et Technologies (JST) et l'agence japonaise de coopération internationale (JICA). Un

projet de 4,6 M€ sur la gestion des déchets avec l'Université de Saitama a par exemple été réalisé. L'EGCH a également bénéficié de subventions importantes de la part de pays européens comme la Belgique, l'Allemagne ou encore la Grande-Bretagne. Le comité souligne le potentiel intéressant des projets SATREPS avec le Japon, ce qui en fait un partenaire privilégié de l'établissement. Il encourage l'intensification et la diversification des partenariats internationaux.

Les premiers développements en matière de pratiques responsables

Le code de la Science-Technologie de l'EGCH définit la politique du Développement Durable et les principes de l'intégrité scientifique. L'intégrité scientifique et la déontologie de la recherche sont surveillées par les conseils « Science et Formation » de l'EGCH et intégrés dans les contrats signés par l'établissement.

En ce qui concerne les données des projets de recherche au niveau national et ministériel, l'archivage est prévu au service « information » du Ministère « Science et technologie ». Les projets de l'établissement sont archivés à la bibliothèque de l'établissement.

Par ailleurs l'établissement mène une politique éditoriale par l'intermédiaire de la Revue « Science-Technologie de la construction », bien identifiée au niveau national depuis 2007. Depuis avril 2020, la revue satisfait les standards ASEAN Citation Index et projette d'atteindre les standards ESCI ou Scopus en 2028. La revue publie tous les ans 5 numéros en vietnamien, 4 numéros en anglais et les actes des conférences de science-technologie de l'EGCH.

Le comité estime que la politique de l'établissement en matière d'intégrité scientifique et de déontologie est en émergence. Il recommande à l'EGCH de s'inspirer des pratiques internationales, d'éditer les règles d'intégrité scientifique et de déontologie en anglais, et d'identifier les référents déontologie et intégrité. Les ambitions en science ouverte restent à concrétiser par l'intermédiaire d'un plan d'action. La revue « *Journal of Science and Technology in Civil Engineering* » constitue un vecteur scientifique important pour l'EGCH.

Référence 10 : L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.

Une politique de ressources encore insuffisante mais limitée par le manque d'autonomie

Le budget recherche de l'EGCH est principalement issu de la dotation de l'Etat et des projets de coopération. L'EGCH réserve 8% de ses recettes à la recherche pour les répartir entre les enseignants actifs en recherche (5%) et les étudiants (3%). Pour favoriser le développement de la recherche, 1/3 du temps de travail des enseignants (soit un total de 568 heures sur une année) doit être consacré à la recherche. 40% des enseignants ont un doctorat (en progression par rapport à 2017). L'EGCH accorde des primes aux enseignants et étudiants pour des publications dans des revues internationales, des transferts technologiques, des prix, des brevets et des propriétés intellectuelles. Ces dispositifs d'incitation sont importants et doivent être maintenus et renforcés, ce qui demande de susciter davantage de projets de coopération.

Pour le recrutement à l'EGCH, la priorité est accordée aux enseignants-docteurs formés à l'étranger avec un bon dossier recherche. L'EGCH encourage la formation et le perfectionnement de ses enseignants par des séjours à l'étranger dans le cadre de projets ou pour la formation en Master ou en Doctorat. Ces projets nationaux de formation par la mobilité sont soutenus par le gouvernement vietnamien dans le cadre des programmes 89 et 911 et il faut les promouvoir et les encourager.

Pour les jeunes chercheurs, le Département des Sciences et Technologies attribue des aides selon trois niveaux. Néanmoins, ces aides restent limitées et permettent généralement de payer les frais de soumission d'articles de revue.

Le comité recommande de renforcer les services d'aide au montage de projets de recherche, afin d'attirer de plus en plus d'enseignants vers la recherche contractuelle. La traduction systématique des différents règlements en anglais pourrait constituer un élément d'attractivité pour les partenaires et faciliter la mobilité entrante. Pour les manifestations scientifiques, le comité recommande de favoriser les ateliers ou congrès internationaux avec actes de conférences.

Par ailleurs, les doctorants sont des acteurs importants pour le développement de l'activité de recherche et ils doivent pouvoir consacrer une grosse partie de leur temps à cette activité. Cela suppose qu'ils ne soient pas trop facilement mobilisés pour compenser la réduction du nombre d'enseignants et qu'ils ne soient pas limités par des activités d'enseignement qui par ailleurs sont nécessaires pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins. Il est donc important de les financer directement sous forme de bourses d'étude.

En conclusion, la politique de recherche développée par l'établissement est bien structurée pour construire sur le long terme un environnement de recherche spécialisé et interdisciplinaire avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux. Le comité souligne le potentiel des groupes de recherche « forts » (dont les priorités

sont définies au niveau national), qui rassemblent des partenaires académiques et industriels, et qui bénéficient de financements de l'Etat. Si la production scientifique a bien progressé depuis 2017, le comité appelle toutefois l'EGCH à s'interroger sur le potentiel « recherche » compte tenu de la baisse des effectifs des enseignants, des doctorants et des étudiants en Master. Il invite l'établissement à se positionner par rapport aux autres établissements de recherche nationaux et internationaux. Il recommande la mise en place d'indicateurs de pilotage de la recherche qui serviront de base pour rendre les arbitrages nécessaires, entre orientations et priorités dans ce domaine.

La politique de l'établissement en matière d'intégrité scientifique et de déontologie est en émergence et pourra évoluer en s'adaptant aux standards internationaux. Les ambitions en science ouverte restent à concrétiser par l'intermédiaire d'un plan d'action. L'établissement édite depuis 2007 une revue en génie civil qui commence à être identifiée au niveau international.

La politique budgétaire en termes de recherche est incitative et bien acceptée par les enseignants.

Référence 11 : Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes.

Un écosystème de l'innovation et du transfert bien structuré et une forte ambition

L'EGCH définit clairement ses ambitions et ses priorités sur l'innovation et la valorisation de la recherche.

Les activités de valorisation scientifique et technologique sont mises en œuvre conformément aux règles relatives à l'organisation et aux activités de science-technologie de l'EGCH. Elles sont pilotées par les unités de gestion par l'intermédiaire des services « Science-Technologie » et « Coopérations Internationales ».

Pour tous les projets scientifiques, en particulier les projets internationaux, les auteurs référencent l'adresse de l'université pour que les résultats de la valorisation et des transferts lui soient imputés. Comme indiqué plus haut, l'écosystème de recherche et de transfert technologique repose sur 5 piliers : les laboratoires, les Instituts, le centre d'expérimentation et d'accréditation de la construction, les entreprises CCU et NUCETECH et les groupes de recherche/groupes de recherche forts.

Ces 5 structures sont complémentaires et permettent de répondre efficacement à toutes les initiatives de recherche internes à l'EGCH, toutes les sollicitations extérieures, et toutes les actions de valorisation aussi bien individuelles que collaboratives.

Des partenariats et une inscription dans le territoire mais un besoin de suivi

Les enseignants de l'École participent activement aux organisations professionnelles de l'État, aux associations professionnelles et aux organisations socio-professionnelles du Vietnam pour des activités de conseils, d'évaluation, ou de normalisation. Grâce à son adhésion à ces organisations, l'EGCH saisit clairement les besoins réels pour orienter ses activités de recherche à court et à moyen terme, pour nouer des coopérations avec des organismes publics et privés qui la soutiennent dans l'innovation de la valorisation de la science dans la vie sociale (RAE). Les acquis de l'innovation et de la valorisation sont analysés et évalués annuellement par l'EGCH.

Le comité recommande de définir des indicateurs pour le suivi des partenariats et des actions de valorisation.

Le personnel scientifique mobilisé pour participer à des projets à impact sociétal et à la médiation

L'EGCH encourage les enseignants à participer activement aux recherches des Ministères, secteurs et services spécialisés aux localités ; à apporter des avis professionnels dans l'édification des politiques de l'État. Ses thèmes de recherche en science-technologie proviennent tous des besoins exprimés par les collectivités territoriales comme Hanoi, Quang Ninh, Thai Nguyen, Da Nang...

En collaboration avec les acteurs locaux, l'EGCH élabore et met en œuvre de nombreux projets de sciences participatives sur des sujets tels que la rénovation d'anciens immeubles, la diversité architecturale-urbaine, la pollution, la gestion des déchets, le recyclage ou encore la fabrication de nouveaux matériaux.

L'EGCH se préoccupe des politiques relatives à la médiation culturelle et scientifique générale et collabore souvent avec des acteurs des localités pour la diffusion des savoirs, comme par exemple les expositions ALP Pavillon 2021 – 2022 sur l'espace de vie vert et durable. L'École a réalisé plusieurs projets contribuant à l'élévation de la valeur du patrimoine des localités et de l'État (RAE).

L'EGCH affirme son positionnement dans la réalisation des responsabilités sociétales pour contribuer au développement socio-économique, garantir la sécurité et la défense du pays en protégeant son patrimoine scientifique et technique.

Périodiquement, l'École organise une exposition de science-technologie pour présenter ses acquis. Elle participe souvent aux grands événements de science-technologie du pays dans le but de promouvoir son patrimoine scientifique et technologique.

Le comité encourage l'établissement à se doter d'un programme d'actions précis et ambitieux afin d'exploiter au mieux tout son potentiel, ce qui lui permettrait de promouvoir la médiation scientifique et la diffusion de la culture scientifique vers des publics ciblés.

Référence 12. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société.

Politique de ressources

Pendant ces dernières années, la politique des ressources humaines a privilégié le recrutement des docteurs formés à l'étranger et l'envoi intensif de ses personnels en formation à l'étranger. Les mesures de soutien pour l'amélioration de la qualité des ressources humaines ont permis de former un contingent d'enseignants-chercheurs compétents dans l'innovation et la valorisation de la science-technologie. En particulier, ce contingent est capable de travailler efficacement pour les projets de recherche internationaux.

Étant un établissement de formation, de recherche et de transfert technologique de renom dans le domaine de la construction du pays, l'École met l'accent sur sa responsabilité sociale. Les unités comme le service « Science-technologie », le service « Coopérations Internationales », le service « Activités d'Étudiants », le service « Communication », l'Union de la jeunesse Ho Chi Minh, l'Association des étudiants ou le Syndicat contribuent au soutien des activités professionnelles au service de la société ou des collectivités.

L'École a la politique d'établir des dossiers sur les compétences des groupes de recherche en fonction des critères des appels à projets nationaux et internationaux. L'EGCH a ainsi obtenu ces dernières années plusieurs projets issus des Ministères, secteurs et localités nationaux et internationaux, comme par exemple la gestion et le recyclage des déchets. Toutes ces initiatives doivent être maintenues et développées car elles participent à l'ouverture de l'EGCH sur le monde socio-économique et plus largement sur la société.

Politique de soutien aux activités d'innovation et d'inscription de la science dans la société

La politique de recherche partenariale de l'EGCH repose sur les projets de coopération avec les entreprises et les partenaires étrangers tout en garantissant les intérêts mutuels en vue d'établir un environnement de recherche durable : la création d'un centre de formation pratique avec le groupe vietnamien GREE spécialisé dans la ventilation et l'air conditionné, ou, à l'international, les projets en coopération avec le groupe japonais JFE en sont des exemples marquants. La gestion de la propriété intellectuelle en matière de brevets, de logiciels, de savoir-faire, de licences et de transferts de technologie s'effectue conformément aux règlements relatifs à la propriété intellectuelle à l'EGCH. L'utilisation des résultats, des produits des recherches doit se faire conformément à la loi sur la propriété intellectuelle, sur le transfert technologique et aux autres règlements concernés en vigueur. Le résultat et les produits des recherches dites « confidentielles » sont gérés conformément aux réglementations en vigueur. Les produits de propriété intellectuelle et de transfert technologique sont contrôlés par l'établissement.

Le comité apprécie l'écosystème d'innovation avec les instituts et son impact socio-économique. L'établissement assure le pilotage de ses actions d'inscription de la science dans la société, et favorise la médiation culturelle et scientifique.

En conclusion, l'écosystème de recherche, de transfert technologique et d'innovation mis en place par l'établissement repose sur 5 piliers complémentaires (les laboratoires, les instituts, le centre d'expérimentations et d'accréditation de la construction, deux entreprises CCU et NUCETech, les groupes de recherche et groupes de recherche forts).

L'EGCH affirme son positionnement dans la réalisation des responsabilités sociales en contribuant au développement socio-économique. L'établissement se préoccupe des politiques relatives à la médiation culturelle et scientifique générale et collabore régulièrement avec les acteurs régionaux et nationaux pour la diffusion des savoirs.

L'écosystème d'innovation et de transfert doit continuer de se développer et de jouer un rôle très structurant dans le développement et le fonctionnement de l'université.

DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Référence 13 : L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.

Des formations globalement bien positionnées dans le secteur du génie civil et de l'architecture, mais certaines filières en peine pour le recrutement étudiant

L'EGCH est une université historique vietnamienne qui a construit une offre de formation cohérente en génie civil, et dans tous les domaines du secteur de l'architecture et la construction, reposant sur 14 facultés. L'offre de formation s'est réorganisée depuis 2017 pour se rapprocher du système *Licence/Ingénieur, Architecte, Master/Doctorat*. Le nombre d'étudiants est globalement stable avec un peu plus de 20.000 étudiants malgré une baisse de 5% en comparaison avec cette date. *Le cursus de la formation, qui était effectué en 7 ans (5 ans pour la formation d'ingénieur et 2 ans pour le master), est à présent réduit à 5,5 — 6 ans (4 ans pour une licence et à 1,5-2 ans pour un master* Chaque faculté propose 2 à 6 licences mais certaines n'accueillent peu ou pas d'étudiants. Tout en reconnaissant les freins liés à la requalification du personnel académique, le comité recommande à l'EGCH de dynamiser en priorité l'offre de formation, en rénovant par exemple les formations dans les facultés d'ingénierie Hydraulique et Environnement, dont le taux de remplissage est faible.

Chaque faculté propose 1 à 3 masters, pour un total de 22 masters. Pour un certain nombre de ces formations, les étudiants ont la possibilité d'obtenir des crédits dans des universités internationales partenaires. L'EGCH propose également une formation complémentaire de type Architecte/Ingénieur et des programmes de courte durée destinés à la formation continue. Enfin, 14 spécialités de doctorat, permettant de couvrir le large spectre disciplinaire de ce secteur d'activités complètent cette offre académique. La stratégie de l'établissement d'être reconnu dans le domaine du génie civil à l'échelle du Vietnam et à l'international est donc conforme à la politique de l'établissement qui offre une grande diversité de formations et de diplômes. En outre, l'offre de formation est cohérente avec les besoins du monde socio-économique local, le marché du recrutement et les besoins de formation des chercheurs et enseignants-chercheurs du pays. Les programmes de licence sont orientés vers le marché de l'emploi national (où le recrutement s'effectue pour l'essentiel après la licence) tandis que les programmes de master sont orientés vers la recherche, avec une poursuite d'études doctorales en vue de former de futurs cadres de l'industrie vietnamienne et enseignants-chercheurs pour l'EGCH. Le comité reconnaît les efforts importants réalisés depuis 2017 mais recommande néanmoins que la place du numérique et de l'apprentissage de logiciels métiers soit encore renforcée pour faire face à la mutation du secteur de la construction dans le domaine des outils informatiques.

Une forte incitation à la formation par la recherche

Les formations sont adossées à la recherche. Les étudiants en master ont l'obligation de valider 21 à 30 crédits dédiés à la recherche sous forme de modules consacrés à la méthodologie scientifique, de séminaires, de mini-projets et du projet de fin d'études, pour lequel les étudiants sont intégrés dans les laboratoires de recherche. Les étudiants sont associés aux travaux des doctorants et chercheurs permanents de l'Ecole. La politique de formation à et par la recherche permet d'innover en matière de projets scientifiques. Certains projets de licence et de master, dont les sujets sont initiés par les étudiants, peuvent être soutenus financièrement et développés avec l'aide des enseignants-chercheurs dans les laboratoires de l'EGCH. Il faut souligner que les meilleurs étudiants de master sont incités à participer à l'activité de publication de leur projet. L'accueil des étudiants dans les laboratoires est fortement encouragé, mais la contrainte actuelle d'espace et de manque d'espace de laboratoire limite la recherche interne à l'université et nécessite de s'appuyer sur des collaborations internationales. Le nouveau campus de Ha Nam, pensé comme un chantier-école, devrait permettre d'étendre les espaces de travail et d'expérimentation.

Le comité souligne que l'adossement à la recherche est un point fort du projet de l'établissement qui a pour objectif la création de plateformes expérimentales sur le deuxième campus de Hanam. Ces plateformes seront mises en place autour des formations de masters. Si ces plateformes sont encore à l'état de projet, la stratégie de développement de l'établissement sur ce point mérite d'être soulignée.

Une ouverture de la formation en recherche vers l'international

L'adossement à la recherche est également étroitement lié aux relations internationales. L'Ecole intensifie la formation doctorale en fonction des accords de coopération avec ses partenaires internationaux. Les doctorants sont codirigés par les professeurs des partenaires et ont accès aux laboratoires étrangers, comme c'est le cas dans le cadre du projet Satreps avec un partenariat japonais qui forme des doctorants enseignants

dans les secteurs Génie civil, Génie des matériaux et Génie de l'environnement. L'Ecole est aussi soutenue par le projet du gouvernement vietnamien (projet 89) de formation doctorale à l'étranger, lui permettant d'envoyer un certain nombre de ses enseignants à l'étranger. Ce dynamisme se traduit par une augmentation significative du nombre de doctorants enseignant dans la formation, qui était égal à 18 % de l'ensemble des enseignants en 2017 et représente à présent 28 % des enseignants. Ce point est intéressant pour renforcer les liens enseignement/recherche mais ne doit pas se développer au détriment des postes de permanents (constant depuis 2017) pour des raisons d'économie.

La prise en compte du développement durable à renforcer

L'Ecole prend en compte les enjeux du développement durable en introduisant des cours spécifiques sur le sujet dès le début du cursus universitaire. Des modules obligatoires concernant l'environnement et le développement durable, l'écologie de l'environnement ou encore les matériaux de construction dans le développement durable ont par exemple été intégrés aux formations du niveau licence au master. Il conviendra de bien aligner ces formations aux évolutions rapides dans le secteur de la construction, ce qui n'est à ce jour pas encore tout à fait abouti. L'intégration du développement durable dans les formations, à travers ses enjeux fois économiques, techniques et scientifique méritera d'être plus amplement développé pour répondre aux besoins de l'industrie.

Une forte ouverture vers la pluridisciplinarité

L'offre de formation montre une pluridisciplinarité. Il est intéressant de noter que plus de 45 % des licences organisent leur parcours sur la base de majeur et mineur. Il faut noter que le regroupement de formations au sein de spécialités est une excellente initiative pour rajouter de la pluridisciplinarité et de l'attractivité dans l'offre de formation. Cependant, le positionnement de ces spécialités dans les facultés et les formations actuelles n'est pas clairement établi. Des passerelles entre les formations de master et d'Ingénieur-architecte permettent aux étudiants de compléter leur formation une fois le master validé. Les entretiens lors des visites ont confirmé ce point en précisant que les principaux flux sont orientés du diplôme d'architecture vers les diplômes d'ingénieur et de master.

Les doctorants ont l'obligation de suivre quelques cours transversaux (méthodologie, écriture d'article) durant leurs 2 premières années de thèse. Ils ont aussi la possibilité de suivre des enseignements relatifs à leurs domaines de spécialité. Il semble cependant qu'ils ne bénéficient d'aucun module s'articulant autour de l'éthique scientifique ou des problématiques actuelles de *l'open science* (bonnes pratiques scientifiques telles que la publication de *preprints*, l'ouverture des données de la recherche et des codes de logiciels).

Un encouragement à la mobilité, mais des résultats encore limités

La faculté « Formations Internationales » accueille des étudiants internationaux en mobilité entrante conformément aux conventions de coopération. Le nombre d'étudiants étrangers de long séjour dans l'université a augmenté de 90 à près de 150 au cours de la période 2018-2022. Une partie de ces étudiants sont issus des pays limitrophes et profitent de 2 mois de mise à niveau en langue vietnamienne. Cette mobilité entrante assure le rayonnement de l'université en Asie du Sud Est. Les étudiants venant de pays plus lointains et ne parlant pas le vietnamien bénéficient d'une riche offre de formation en français et en anglais et ne semblent donc pas limités dans leur apprentissage.

Environ 20 à 30 étudiants par an ont la possibilité de réaliser une mobilité sortante. Le dispositif de formation à l'international est assuré par des formations incluant des semestres d'échanges qui font l'objet d'obtention de crédits. Ce format de collaboration est intéressant mais peu étendu puisqu'en 2022, il concerne seulement 30 étudiants en mobilité sortante. L'internationalisation des formations pourrait certainement être renforcée par la mise en place d'une certification en langue plus exigeante à l'avenir et par la création de bourses d'échange de l'université soutenant la mobilité étudiante.

L'Université s'appuie également sur plusieurs programmes internationaux d'excellence pour développer ses formations à l'international. Elle renforce et perfectionne notamment les formations internationales existantes grâce au Programme De Formation D'ingénieurs D'excellence Au Vietnam (PFIEV) avec l'objectif de former des ingénieurs en génie civil de qualité internationale. Le diplôme d'ingénieur du PFIEV est périodiquement accrédité et reconnu conforme aux standards internationaux par la Commission des Titres d'Ingénieur (la CTI), récemment pour le cycle 2022-2028. Ce programme concerne 11% des 2140 étudiants inscrits dans des formations internationales. Il doit être maintenu et développé.

Des formations en français sont également proposées aux étudiants. Ainsi, les formations francophones d'Ingénieurs (XF) et d'Architectes (KDF) sont construites avec la coopération et le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Le nombre d'étudiants dans ces formations est conséquent car il représente 36% des étudiants inscrits dans des formations internationales. Ce dispositif est particulièrement important et doit être préservé.

Référence 14 : L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.

Des dispositifs pour adapter la formation au monde socio-professionnel

L'université intègre les enjeux socio-économiques dans le processus d'élaboration et de développement des formations. Son conseil « Science et Formation » comprend, pour chaque école et faculté, des acteurs socio-économiques conseillant l'établissement sur ses stratégies, politiques et formations. Les conseils « Élaboration des formations » et « Expertise des formations » disposent d'un minimum de 2 spécialistes du monde socio-économique. Afin de s'aligner aux besoins du marché, l'établissement mène enfin des sondages réguliers mettant à contribution les parties prenantes (entreprises, Services de l'État, associations professionnelles, enseignants-chercheurs) dans la définition des objectifs et du cadrage de la formation. Il serait pertinent d'étendre l'implication du réseau des *alumni* dans ces conseils dans le but de renforcer les liens entre formation et monde industriel.

La formation continue a évolué depuis 2017 et permet aux apprenants de passer de la licence (niveau 6) au master (niveau 7) et au doctorat (niveau 8). Les salariés peuvent s'inscrire à des formations en alternance (étude-travail) afin d'améliorer leurs qualifications professionnelles pour répondre aux besoins du monde professionnel. La formation continue est organisée de façon flexible, en soirée et durant le week-end, combinant des méthodes pédagogiques en présentiel et en distanciel pour s'adapter aux horaires des salariés. L'École ouvre souvent des formations de courte durée répondant aux besoins des apprenants ou des industriels en vue de perfectionner leur savoir et de délivrer des certificats professionnels, des certificats de consultation et de surveillance, des certificats de gestion de projets.

Référence 15 : L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle.

Malgré une forte concurrence, l'attractivité de l'EGCH se maintient

L'EGCH dispose d'un suivi des principaux KPIs sur la performance des programmes. Le nombre d'étudiants, malgré une légère baisse depuis 2017 se maintient avec un peu plus de 20 203 étudiants en 2022 (vs 21 247 en 2017). La féminisation de la cohorte étudiante n'a pas beaucoup évolué et se situe autour de 12%. Le comité recommande de mettre en place des mesures spécifiques pour diversifier le recrutement, et d'y intégrer une politique de prise en compte du handicap.

L'insertion professionnelle des étudiants reste un facteur clef de la pertinence de l'offre, avec un taux de recrutement très élevé : 94,82% des étudiants trouvent un emploi après la fin des études en 2022. En revanche, au niveau du taux de réussite, seulement 60% des étudiants du niveau bachelor achèvent leurs études. Les programmes internationaux tels que le PFIEV ou les programmes en anglais ou en français enregistrent un taux de réussite plus élevé, et en forte progression depuis 2017. Le nombre d'étudiants inscrits dans ces programmes est globalement en hausse, montrant la forte valeur ajoutée de ce type de programmes, et la qualité du recrutement.

L'évaluation des enseignements mise en place

L'EGCH a mis en place une évaluation systématique de chaque enseignement. Les entretiens ont permis de clarifier le mode d'évaluation qui se fait par des outils numériques à deux niveaux. Les facultés procèdent à la fin de chaque cours à des enquêtes sous forme de questionnaires. Les enquêtes sont analysées par le service « Examen et assurance qualité » qui transmet son analyse aux enseignants et au conseil de formation. Le taux de réponse suivant les facultés varie de 65 à 95 % sur les 4 dernières années. Une deuxième enquête est réalisée au niveau de chaque formation par le service de l'université. Les analyses et la prise en compte de mesures correctives sont suivies par l'université. Les salaires des enseignants sont partiellement indexés sur ces résultats. La qualité globale de la formation est également appréciée par des enquêtes réalisées dans le monde socio-économique. En effet, les entreprises ayant reçu des stagiaires ou employé des étudiants de l'université sont interrogées sur le niveau des étudiants diplômés ou en cours de formation. Afin de renforcer la mise en œuvre de l'ensemble du processus, l'université a chargé 2 personnes de l'analyse des enquêtes. Ces dispositifs de pilotage et d'évaluation permettent donc à l'établissement d'analyser régulièrement son attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, en impliquant les étudiants et les acteurs du monde socio-économique. On remarque néanmoins concernant l'intégrité académique, que l'université ne semble pas avoir mis en place d'outil d'évaluation du plagiat.

Les doctorants ont pour la majorité d'entre eux une activité d'enseignement qui les prépare à une carrière d'enseignants-chercheurs. Leur travail de doctorat est régulièrement suivi et évalué au sein de réunions officielles avec leur direction de thèse. Quant à leur orientation professionnelle post-doctorat, il semble que des discussions aient lieu de manière informelle entre les doctorants et leurs encadrants. Des temps de discussion officiels dédiés à la préparation de leur futur professionnel devraient être mis en place et répétés au fur et à mesure des années de thèse.

Référence 16 : L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Une soutenabilité de l'offre à revoir

Le nombre d'heures d'enseignement est défini par la direction en lien avec chaque faculté et en fonction du nombre d'étudiants inscrits. Le financement des formations comprenant peu d'étudiants n'est pas clairement établi et devrait être clarifié afin d'assurer une soutenabilité de l'offre de formation.

Depuis 2017, l'École a réduit le temps d'enseignement en présentiel de 36 à 30 séquences par semaine tout en maintenant la qualité de l'apprentissage. Cette nouvelle méthode requiert des étudiants plus de temps à consacrer à l'auto-apprentissage des contenus en utilisant les manuels et documentations fournis par les enseignants.

Un dispositif d'accompagnement pour former les enseignants

L'EGCH s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des enseignements. Elle envoie en effet activement ses enseignants à l'étranger dans le cadre de différents programmes de formations. Les projets typiques sont : "Tunning Asia-South East", "CALOHEA" (*Measuring and Comparing Achievements of Learning Outcomes in Higher Education in Asia*) dans le cadre du programme Erasmus+ financé par l'Union Européenne, "Renforcement de la capacité à mettre en œuvre les innovations des formations avec les normes de CDIO dans le domaine de l'infrastructure de l'environnement urbain, approprié à la stratégie de la croissance verte du pays et aux objectifs du développements durable (FCB – l'EGCH)" financé par le Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam et l'Agence belge de Développement. L'École intensifie ses relations de coopération avec des universités dans le monde et effectue des échanges académiques. Pendant la période 2018-2022, près de 300 enseignants y ont participé. Ces initiatives devraient être complétées par des dispositifs de formations en interne, avec un budget renforcé.

En conclusion, l'EGCH propose une offre de formation dans le domaine de génie civil et de l'architecture particulièrement étoffée et adaptée aux besoins du monde socio-économique. L'offre de formation tend vers le système LMD. La durée totale des cycles de licence et master a été réduite de 7 ans à 5,5 ans. Cependant, certains départements ont un faible nombre d'étudiants et l'offre de formation devra regrouper des programmes pour s'adapter davantage aux besoins et aux réalités socio-économiques de son environnement.

L'adossement à la recherche de certains masters est cohérent avec le développement stratégique de l'établissement dans le cadre de la mise en place du deuxième campus.

Les enseignements et les formations sont évalués par les étudiants et les acteurs du monde socio-économique dans l'objectif d'une amélioration continue régulière et efficace.

L'internationalisation des formations est pertinente dans le cadre du PFIEV mais reste partielle, avec un faible nombre de mobilités entrantes et sortantes effectives. La mobilité entrante est essentiellement issue des pays limitrophes ce qui représente un vecteur de rayonnement pour l'établissement, qui souhaite être reconnue comme une université de référence en Asie du Sud-Est.

Référence 17 : L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement de ses étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.

Une activité étudiante dynamique dont la responsabilité repose particulièrement sur l'Union de la jeunesse

Le programme de bourses au mérite, les clubs et associations d'étudiants, la mise en place du bureau des affaires étudiantes sont autant d'éléments participant au bien-être et à la réussite des étudiants de l'EGCH. Cependant, hormis les bourses d'études, il n'existe pas de plan de vie étudiante très clair. Si l'association des étudiants et l'union de la jeunesse sont 2 organisations actives et représentatives des étudiants de l'école, il est dommage qu'il n'y ait pas de commission étudiante officielle. De plus, à l'exception d'un plan visant à aider les étudiants à accéder aux infrastructures sportives, il n'existe aucun partenariat clair avec les acteurs locaux de la vie étudiante, tels que la ville de Hanoï ou les opérateurs culturels et sportifs.

Les membres de l'Union de la jeunesse se réunissent régulièrement pour traiter des questions relatives à la vie étudiante et gérer les projets en cours. Ils disposent d'un bureau dédié à ces activités.

Par ailleurs, même si les étudiants bénéficient d'un soutien important, il n'existe pas de plan officiel pour valoriser leur participation aux activités de l'école en leur proposant des plans d'études personnalisés ou en validant leurs compétences non techniques.

La vie de l'établissement fait l'objet d'une communication via les réseaux sociaux gérée conjointement par l'administration et les associations étudiantes. Ces dernières sont en partie supervisées par l'Union de la jeunesse et financée par le réseau des *alumni*.

La représentation étudiante formalisée au Conseil de l'École, mais un dialogue bi-directionnel à construire entre les étudiants et les organes de direction

Concernant la représentation étudiante, chaque classe élit un représentant qui est présenté au comité de l'union de la jeunesse, votant à son tour pour l'unique représentant des étudiants de l'établissement. Les canaux de communication entre les étudiants et leurs représentants devraient être clarifiés et renforcés. Aucune assemblée générale n'établit de lien direct entre les étudiants et leur représentant. Les entretiens ont aussi permis d'identifier que le corps des doctorants ne fait l'objet d'aucune représentation spécifique au sein de l'établissement. Ces derniers ne semblent pas non plus au courant de l'existence d'un représentant étudiant au conseil de l'École. Il serait pertinent au sein des formations de mettre en place un « conseil de perfectionnement », de nature consultative, chargé d'évaluer, d'orienter et de conseiller sur les initiatives visant à améliorer les compétences, les performances et le développement professionnel des personnels ou des instances et réunissant les différents acteurs pédagogiques et étudiants pour favoriser le dialogue étudiants-département.

Une session annuelle facilite toutefois le dialogue entre le personnel et les étudiants afin d'obtenir un retour d'information complet. L'esprit de proximité entre le corps enseignant et les étudiants est en particulier assuré par une politique de bureaux ouverts des professeurs, qui soutiennent directement les étudiants dans leur réussite scolaire et leur orientation professionnelle. Dans ce cadre, chaque classe voit un de ses professeurs être désigné comme référent afin d'aider et de suivre de près les étudiants tout au long de l'année.

Des infrastructures de qualité et des services bien organisés pour l'accueil et le bien être des étudiants

Le service des affaires étudiantes et de la coopération internationale créé depuis 2017 apporte un soutien aux étudiants de l'université et aux étudiants étrangers dans leurs procédures administratives, concernant notamment leurs demandes de bourses, de logement et d'obtention de visa. L'anglais étant la langue officielle de l'EGCH, les guides d'accueil et les informations sur la vie étudiante sont accessibles aux étudiants étrangers. Ce service accueille les étudiants dans des locaux neufs sous forme de guichet unique. Une application sur téléphone est mise à disposition pour amorcer les procédures administratives en amont et réguler les flux d'étudiants au guichet. Ce dispositif est destiné à être étendu aux services pédagogiques et aux facultés.

En outre, une semaine d'accueil annuelle est organisée afin d'aider les nouveaux étudiants à s'adapter au règlement et à l'organisation de l'université. Cet événement inclut une éducation civique et militaire effectuée sur le site du deuxième campus. La dynamique du campus est aussi assurée par les *alumni*, qui sont régulièrement invités à partager leurs expériences avec les étudiants lors de séminaires organisés dans les facultés. La politique de formation inclut un accès libre à la documentation scientifique grâce à la mutualisation des ressources au niveau de la bibliothèque de l'université. En outre, chaque faculté soumet des propositions annuelles pour l'achat de livres et d'autres ressources.

Enfin, un investissement significatif depuis 2017 a permis la mise en place et le développement d'un centre de soin de qualité dans des locaux modernisés et spacieux comprenant un personnel médical permanent sur le site. Les étudiants y ont gratuitement accès aux premiers soins de santé et à des médicaments. En revanche, le campus principal, de petite taille ne permet pas d'accueillir toutes les infrastructures nécessaires à la vie étudiante (dortoirs, bureaux des clubs étudiants, etc.).

En conclusion, bien que la loi vietnamienne restreigne la représentation étudiante dans les instances officielles, le comité note un manque de communication bidirectionnelle et directe entre le représentant au conseil académique et les étudiants.

Malgré les espaces limités dédiés et adaptés à la vie étudiante, le comité d'experts considère que celle-ci est particulièrement bien développée. Il est évident que le personnel et le corps enseignant sont également convaincus de son importance. Le bien-être étudiant est notamment assuré par les dispositifs d'intégration et de soutien dans les démarches administratives, le soutien apporté par l'université aux associations étudiantes et l'existence d'un centre de santé gratuit pour tous les étudiants. Le développement du deuxième campus poussera l'établissement à repenser l'organisation de la vie étudiante qui devra nécessairement rester une priorité.

Il est important de poursuivre les efforts engagés au niveau du bureau de service aux étudiants en étendant les services en lien avec les départements.

VI. CONCLUSION

Depuis 2017, l'EGCH s'est engagée de manière résolue dans le renforcement de son positionnement universitaire, tant au niveau local, national qu'international. Devenue École de génie civil de Hanoï en 2021, la transformation de l'EGCH s'accompagne d'une ambition claire : devenir une université régionale de recherche de premier plan, mettant l'accent sur la technique, la technologie et l'innovation technologique. Les aspirations à long terme sont consignées dans le document "Stratégies de développement 2021-2030 et vision jusqu'en 2045", avec pour objectif de devenir une université compréhensive d'ici 2030 (autonome financièrement et pluridisciplinaire) et une université de recherche régionale en Asie du Sud-Est d'ici 2045.

Les orientations stratégiques sont minutieusement déclinées en objectifs opérationnels et plans d'actions, soumis à une évaluation annuelle rigoureuse conformément au cadre réglementaire national.

Fort de décennies d'expérience, l'EGCH a développé un réseau solide de partenaires industriels et socio-économiques, alimentant ainsi sa trajectoire ambitieuse. Cependant, le contexte concurrentiel souligne la nécessité d'une politique globale de communication pour maximiser l'impact de ses initiatives, notamment en renforçant la coordination entre les services de communication.

Le comité d'experts a fortement apprécié la stratégie de l'établissement, soulignant son ambition et son engagement à long terme. Cependant, en ce qui concerne la gouvernance et les dispositifs de mise en œuvre de la stratégie, le comité considère qu'il y a encore des améliorations nécessaires en termes de coordination, de montée en compétences, et de communication interne pour garantir le succès de la transition vers l'autonomie.

L'EGCH a une politique de recherche très bien structurée, bien que des défis subsistent en termes de potentiel humain de recherche en baisse. Le comité encourage également une évolution de la politique d'intégrité scientifique et de déontologie, ainsi que la concrétisation des ambitions en science ouverte.

Concernant la politique de l'innovation et de l'impact sociétal, l'écosystème de recherche, de transfert technologique et d'innovation est salué avec une avancée déjà assez remarquable, mais le comité souligne la nécessité impérative de son développement continu pour jouer un rôle encore plus structurant dans le fonctionnement de l'école.

Sur le volet formation, la diversité et la pertinence de l'offre de formation de l'EGCH sont fortement appréciées. Toutefois, des ajustements sont recommandés pour adapter l'offre aux besoins socio-économiques et pour renforcer l'internationalisation des formations.

Enfin, en ce qui concerne la vie étudiante et la vie de campus, malgré des restrictions légales, la vie étudiante est bien développée. Cependant, des efforts supplémentaires sont recommandés pour améliorer la communication bidirectionnelle entre les représentants étudiants et les instances officielles, ainsi que pour adapter l'organisation de la vie étudiante au développement du deuxième campus.

En conclusion, l'EGCH affiche une trajectoire prometteuse, mais des ajustements stratégiques, opérationnels et de communication sont nécessaires pour répondre aux enjeux concurrentiels, assurer la transition vers l'autonomie, et renforcer son impact en recherche et innovation.

Points forts globaux

- Positionnement institutionnel et trajectoire clairs au plan local et national, avec des ambitions internationales forte dans la région sud-asiatique
- Réseau dynamique de partenaires industriels et socio-économiques
- Fort maillage du réseau *Alumni* à travers tout le pays et soutien au développement stratégique de l'établissement
- Structure de l'écosystème de recherche favorable au développement de la recherche et participation des masters et doctorants
- Dispositifs d'accompagnement et d'incitation à la recherche et à la valorisation bien intégrés par les enseignants-chercheurs
- Potentiel des groupes de recherche « forts » (priorités définies au niveau national et enjeux sociétaux et environnementaux), qui rassemblent des partenaires académiques et industriels, avec des

financements de l'Etat. A long terme : campus de HaNam (projets démonstrateurs et vitrine recherche de l'EGCH)

- Une politique de formation convaincante et de qualité, bien adaptée au positionnement stratégique et au marché du travail vietnamien, intégrant la pluridisciplinarité des enseignements en bachelor/master et l'adossement à la recherche.
- Des dispositifs de formation continue efficaces et adaptés aux horaires des salariés
- Un enseignement en anglais ou en français pour certaines formations avec un bachelor-master-doctorat structuré dans un format européen, facilitant les échanges internationaux.
- Politique volontariste de soutien aux étudiants à travers des bourses de mérite, des dispositifs efficaces d'aide pour les démarches administratives, des services (ie, centre de santé gratuit) et un appui à la vie associative riche et dynamique en coopération avec l'Union de la jeunesse. Proximité entre le personnel et les étudiants.

Points faibles globaux

- Manque de soutenabilité financière du projet stratégique à long terme
- Services administratifs à consolider : travail en silo, faible professionnalisation du personnel administratif
- Dispersion des actions de communication externe
- Manque de lisibilité de la politique qualité, et, sur le plan opérationnel, manque de systématisme et de profondeur dans l'analyse de "l'évaluation des enseignements par les étudiants " et des plans d'action qui en découlent.
- Absence d'une vraie politique globale de transition écologique et développement durable
- Dispositifs de mobilité entrante et sortante limités des enseignants et des étudiants. En particulier, des conditions limitées pour attirer les ressources humaines de haute qualité de l'extérieur en raison du manque d'autonomie financière.
- Effectifs en baisse (enseignants, doctorants, étudiants en masters)
- Faible financement des doctorants en interne
- Manque de formation à l'intégrité et l'éthique scientifiques et à la transition écologique.
- Pas de limite du temps passé par les doctorants à enseigner, qui pourrait donc se faire au détriment du temps dédié à la recherche.
- Campus de petite taille et manque d'infrastructures (dortoirs, bureaux des clubs étudiants, etc.).
- Partenariats limités avec les partenaires socio-économiques locaux pour la vie étudiante.
- Peu de communication directe et bidirectionnelle entre les étudiants et leur représentant, et absence de représentation du corps des doctorants.
- Pas de politique de diversification dans le recrutement des étudiants (genre, handicap).

Recommandations globales L'EGCH

- **Fluidifier le pilotage central et transversal des services administratifs** de l'établissement (renforcer la coordination des services). En particulier, mieux coordonner l'action des services en charge de la politique patrimoniale dans l'établissement.
- Elaborer **un plan de conduite du changement** et d'accompagnement des équipes administratives vers un modèle de gestion entrepreneurial, vers la culture de résultat et la performance.
- Définir une véritable **politique de communication interne et externe intégrée** avec une coordination renforcée des acteurs concernés pour renforcer la visibilité et la réputation de l'établissement. Une attention particulière pourra être portée à la mise à disposition d'une documentation en anglais afin de favoriser l'attractivité internationale des enseignants et des étudiants.
- Clarifier et mieux **coordonner l'action des différents acteurs impliqués dans le déploiement de la politique globale de la qualité**. Sur le plan opérationnel, l'évaluation par enquêtes des enseignements doit être davantage analysée et un plan d'action élaboré dans le cadre d'un **processus d'amélioration continue**.
- Avoir un **pilotage intégré des fonctions financières** (budget et gestion des investissements) ; renforcer la **professionnalisation des services financiers** ; poursuivre la trajectoire de renforcement de l'autonomie de l'établissement
- Définir une **politique globale en matière de transition écologique et développement durable** (schéma directeur en Développement Durable et Responsabilité Sociétale, formation des personnels, décarbonation de la recherche). Le comité encourage également l'EGCH à étendre cette politique aux formations dédiés aux futurs dirigeants du pays, et à la formation initiale : les formations actuelles

devraient être augmentées, non seulement dans les domaines disciplinaires, mais aussi des enseignements plus généraux avec une vision scientifique, technique et macro-économique devraient être mis en œuvre. A cet effet, des cours sur le management, l'économie circulaire, etc. devraient être dispensés dès le niveau licence.

- **Clarifier la stratégie scientifique** (missions recherche des laboratoires, des instituts et des groupes de recherche, mise en place d'**indicateurs de pilotage de la recherche**) et établir un véritable organigramme fonctionnel entre les acteurs. Une attention particulière pourra être portée à la **consolidation des effectifs des groupes de recherche** en évitant de disperser les ressources dans un nombre élevé de petites équipes
- Définir une stratégie précise pour le **recrutement et le financement des doctorants**, les faire bénéficier d'enseignements transversaux s'articulant autour de l'intégrité et de l'éthique scientifique et les accompagner avec un suivi post-doctoral
- **Consolider la diversification des filières** dans le but d'enrayer la baisse du nombre d'étudiants
- Renforcer la **communication entre les étudiants et leur représentant**. La mise en place d'un conseil officiel de la vie étudiante et d'assemblées générales pourrait renforcer la communication directe entre les étudiants et leurs représentants. Les doctorants de l'EGCH doivent aussi être représentés au sein des conseils de l'établissement.
- Le recrutement des étudiants de l'EGCH devrait inclure une **politique de diversité**, œuvrant notamment pour l'inclusion des femmes et des étudiants porteurs de handicaps.

VII. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



TRƯỜNG ĐẠI HỌC XÂY DỰNG HÀ NỘI
Hanoi University of Civil Engineering

ĐƯỜNG 05 ĐƯỜNG PHỐI ĐƯỜNG / PHƯỜNG
Điện thoại: (84-4) 38 696 397 / Fax: (84-4) 38 691 684
Email: dhxaydung@huce.edu.vn / Website: www.huce.edu.vn

Prof. Dr. Tung HOANG

Recteur

École de Génie Civil de Hanoï (EGCH)

55 route Giai Phong

Hanoi, Vietnam

Tél : (+84 4) 38 698 497 / Fax : (+84 4) 38 691 684

Courrier électronique : dhxaydung@huce.edu.vn

Website : www.huce.edu.vn

À l'attention de **Monsieur Stéphane Le Boulter**

Président par intérim

*Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (HCERES)*

2 rue Albert Einstein - 75013 PARIS

Tél : + 33 (0)1 55 55 60 00

Objet : Observations de l'Établissement

Hanoï, le 08 mars 2024

Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) qui a envoyé un Comité d'experts à l'École de Génie Civil de Hanoï pour son accréditation. Nos remerciements s'adressent également aux experts du Comité pour leur travail sérieux, dévoué et notamment pour leur sincérité et leur esprit critique profond dont ils ont fait preuve durant la visite sur site.

Nous accusons réception du rapport du Comité d'évaluation et l'avons soigneusement étudié. Le rapport nous a apporté une vue générale sur les états de lieu de notre établissement comprenant points forts et faibles, opportunités et défis. En particulier, le rapport a proposé des recommandations de grande valeur nous aidant à modifier notre stratégie de développement tout en renforçant notre confiance en cette stratégie.

Basés sur la stratégie de développement de l'École de Génie Civil de Hanoï et sur les recommandations du Comité, nous continuons à nous avancer vers nos objectifs de l'autonomie au niveau 2 (auto-financement de 100% des dépenses régulières) avec les parcours et solutions concrets pour y arriver en 2025, à savoir :

- Mise en oeuvre du projet "Innovation de la structure et du modèle de gouvernance" (mis en place en juin 2024) avec l'application du modèle de la gouvernance entrepreneuriale ;



TRƯỜNG ĐẠI HỌC XÂY DỰNG HÀ NỘI
Hanoi University of Civil Engineering

Địa chỉ: 55 Giải Phóng - Hai Bà Trưng - Hà Nội
Điện thoại: (84-4) 38 696 397 / Fax: (84-4) 38 691 684
Email: dhxaydung@huce.edu.vn / Website: www.huce.edu.vn

- Perfectionnement du système de la gestion pour l'amélioration des compétences gestionnaires et professionnelles du personnel en vue de répondre aux objectifs de l'autonomie par le biais de la mise en œuvre du projet « Postes de travail » (mis en place en mars 2024) ; Révision et mise à jour des documents relatifs à la gestion ;

- Mise en œuvre des projets « Amélioration des compétences de communication, de recrutement d'étudiants et de l'administration de la marque de l'École de Génie Civil de Hanoï période 2024-2030 » et « Édification de l'écosystème de la communication, du recrutement d'étudiants, de l'administration de la marque et de la bibliothèque multi plateforme de l'École de Génie Civil de Hanoï » (mis en place en janvier 2024) sur le principe de la communication globale avec la rigoureuse coordination et l'étroite connexion entre la communication externe et la communication interne, avec la mobilisation des partenaires forts de l'établissement tels les alumni, entreprises, organismes étatiques de gestion ;

- Poursuite continue des plans à long terme en vue d'internationaliser les activités de formation et de recherche en cours de déploiement, d'aider à améliorer l'image et la réputation de l'École par l'intermédiaire des projets tels que ERASMUS +, SARTREPS, organisation des formations, événements scientifiques et technologiques internationaux. En outre, nous continuons d'étendre les programmes de coopération internationale relatifs à la formation et à l'échange d'étudiants ;

- Poursuite du développement du système de l'assurance qualité interne conformément aux normes nationales et internationales en vue de la gestion globale de la qualité. Mise en œuvre du projet d'autoévaluation et d'accréditation des programmes de formation (mis en place en février 2024) ;

- Pour faire face aux défis financiers de la transition à l'autonomie niveau 2, un nouveau mécanisme de gestion financière est en développement avec la mise au point des règles relatives à la Gestion financière, à la Gestion des patrimoines existants, à la complémentarité des règles Recettes – Dépenses, à la Gestion des investissements. Ces règles sont édifiées ou réajustées au principe d'application des KPIs dans la gestion en vue d'augmenter les recettes à l'établissement et de les distribuer équitablement pour motiver davantage les unités membres de l'École et les individus dans leur développement personnel ;

- Modification du modèle de la formation, développement de nouvelles formations, les formations de courte durée pour attirer davantage les apprenants, parallèlement avec l'intensification des activités de science, de technologie et de services à la disposition du marché national, des projets de coopération internationale et des programmes de recherche issus de la commande de l'État en vue d'augmenter les recettes. Il s'agit du levier le plus important à la croissance, à la mobilité des structures et à la diversification des recettes ;

- Recherche continue des ressources extérieures (alliance avec les entreprises, capitaux prioritaires du Gouvernement ou de ODA) à côté de ses propres ressources, pour investir au patrimoine du campus de Ha Nam, améliorer ainsi la satisfaction aux besoins d'études et de recherche des apprenants, des enseignants et des personnels ;



TRƯỜNG ĐẠI HỌC XÂY DỰNG HÀ NỘI
Hanoi University of Civil Engineering

Địa chỉ: 55 Giải Phóng - Hai Bà Trưng - Hà Nội
Điện thoại: (84-4) 38 696 397 / Fax: (84-4) 38 691 684
Email: dxaydung@huce.edu.vn / Website: www.huce.edu.vn

- Renforcement en ce qui concerne la transition écologique et le développement durable dans la formation par les cours appropriés ; Ouverture des filières « Gestion de projets », « Audit des investissements dans la construction » ;

- Restructuration du système des instituts ; Reconsidération et ajustement du personnel, des dirigeants des instituts ; Réaménagement des laboratoires ;

- Édification de la stratégie pour attirer, soutenir et accompagner les doctorants pendant et après la recherche ; Mise en relief de l'enseignement sur l'intégrité scientifique aux apprenants des programmes postuniversitaires ;

- Développement de nouveaux programmes de formation à l'orientaton interdisciplinaire et multisectoriels avec les contenus étroitement compatibles aux normes nationales et internationales, adaptés à la réalité des activités professionnelles et aux besoins nationaux et internationaux. Ces programmes de formations aident non seulement à diversifier les produits de la formation, attirer davantage les apprenants, élever le positionnement, l'image de l'établissement mais encore à améliorer le pourcentage des étudiantes.

- Ajout de la politique de soutien aux étudiants handicapés dans le Projet de recrutement 2024.

Enfin, une fois de plus, nous vous remercions sincèrement de vos avis précieux qui sont pour nous à la fois des solutions et motivations pour réaliser les aspirations d'élever l'École de Génie Civil à une nouvelle hauteur du développement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération et de mes salutations respectueuses.

Le Recteur

Prof. Dr. Tung HOANG

VIII. SIGLES ET ACRONYMES

E

ECGH : Ecole Supérieure de Génie Civil de Hanoï

H

HUMG : Université des Mines et de la Géologie de Hanoi

I

IPD : Institut Polytechnique de Danang

IPH : Institut Polytechnique de Hanoï

IPHCM : Institut Polytechnique de Ho Chi-Min Ville

P

PFIEV : Programme de Formation d'Excellence au Vietnam

U

UTC : Université des Transports et de Télécommunications

T

TLU : Université Thuyloi



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



DÉCISION D'ACCREDITATION

Ecole Supérieure de Génie Civil de Hanoi

Hanoi

Vietnam

Avril 2024

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les établissements d'enseignement supérieur doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en trois domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis relatif à l'accréditation de l'établissement après instruction du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision en s'appuyant sur celui-ci et sur le rapport définitif de l'évaluation de l'établissement. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution, au nom du Hcéres, d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations réalisées par l'Etat français et n'emporte pas reconnaissance en France de l'établissement ou des diplômes délivrés par celui-ci.

Décision n° EI-2024 - 16 portant accréditation de l'École Supérieure de Génie Civil de Hanoi, Vietnam

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération du collège du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un établissement d'enseignement supérieur étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° **2023/06/15** du 21 juin 2023 passée avec l'École Supérieure de Génie Civil de Hanoi en vue de l'évaluation institutionnelle/accréditation de l'établissement ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 27 Mars 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que l'École Supérieure de Génie Civil de Hanoi répond aux six critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

Critère 1 : Définition de la stratégie de l'établissement

L'EGCH affiche un positionnement stratégique remarquable sur la scène vietnamienne, tirant profit de décennies d'expérience depuis sa création. Son succès repose en grande partie sur le développement d'un réseau solide de partenaires industriels et socio-économiques, formant ainsi un maillage qui soutient de manière significative son développement stratégique. La trajectoire clairement définie de l'établissement, visant à devenir autonome d'ici 2030 et une université de recherche de premier plan en Asie du Sud-Est d'ici 2045, atteste de son ambition et de son engagement à long terme en faveur de l'excellence académique et de la recherche de pointe.

Malgré les défis de la concurrence universitaire, l'EGCH peut capitaliser sur son positionnement stratégique solide en poursuivant une communication externe proactive et coordonnée. Cela contribuera non seulement à renforcer sa présence sur la scène vietnamienne mais aussi à réaliser avec succès ses objectifs ambitieux à long terme.

Critère 2 : Gouvernance et dispositifs de mise en œuvre de la stratégie

L'aspiration de l'EGCH à atteindre le niveau deux de l'autonomie reflète une vision stratégique tournée vers un développement à long terme. Pour garantir le succès de cette transition, des actions décisives doivent être engagées, notamment un renforcement significatif des efforts de coordination et d'animation à travers tous les services de l'établissement.

La communication interne doit être transparente et inclusive, expliquant clairement les objectifs du passage au niveau deux d'autonomie et les avantages qui en découleront pour l'institution. Une communication ouverte contribuera à minimiser les appréhensions et à mobiliser l'ensemble du personnel vers une vision commune. Bien que l'EGCH ait entrepris une réorganisation profonde de sa communication externe depuis 2017, le contexte concurrentiel intense entre les universités vietnamiennes aujourd'hui souligne la nécessité d'une politique globale et coordonnée entre tous les services de communication. L'absence d'une approche holistique pourrait potentiellement entraver la maximisation des efforts de communication, limitant ainsi la visibilité et la reconnaissance de l'établissement au niveau national et international.

La montée en compétences et la professionnalisation des équipes sont des piliers essentiels de cette démarche. Cela englobe la gestion de la qualité, la construction d'un système d'informations uniformisé reposant sur des données fiables et standardisées, la gestion financière efficace, et une communication externe stratégique. En investissant dans le développement des compétences, mais uniquement à cette condition, l'EGCH pourra garantir une mise en œuvre fluide et réussie de ces changements cruciaux.

La mise en place d'un modèle entrepreneurial constitue une étape importante dans la conduite du changement mais le calendrier de mise en œuvre actuel n'est pas réaliste. Accompagner l'ensemble du personnel vers ce modèle favorisera une culture d'innovation, de responsabilité et d'efficacité au sein de l'institution. Il est impératif d'instaurer des programmes de formation adaptés, des ateliers collaboratifs et des mécanismes de feedback pour assurer une compréhension commune et un engagement généralisé en faveur de cette transformation. Ces transformations demanderont plusieurs années d'effort.

En résumé, pour concrétiser ses ambitions d'autonomie et de développement à long terme, l'EGCH doit mettre en œuvre une approche globale, incluant la coordination efficace des services, la montée en compétences, la professionnalisation, la mise en place de systèmes de gestion performants, et une communication interne et externe stratégique. En adoptant ces mesures, l'établissement se positionnera de manière optimale pour relever les défis à venir et prospérer dans un environnement académique en constante évolution.

DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Critère 3 : Politique de la recherche

La politique de recherche développée par l'établissement est bien structurée pour construire sur le long terme un environnement de recherche spécialisé et interdisciplinaire avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux. Le comité souligne le potentiel des groupes de recherche « forts » (dont les priorités sont définies au niveau national), qui rassemblent des partenaires académiques et industriels, et qui bénéficient de financements de l'Etat. Si la production scientifique a bien progressé depuis 2017, le comité appelle toutefois l'EGCH à s'interroger sur le potentiel « recherche » compte tenu de la baisse des effectifs des enseignants, des doctorants et des étudiants en Master. Il invite l'établissement à se positionner par rapport aux autres établissements de recherche nationaux et internationaux. Il recommande la mise en place d'indicateurs de pilotage de la recherche qui serviront de base pour rendre les arbitrages nécessaires, entre orientations et priorités dans ce domaine.

La politique de l'établissement en matière d'intégrité scientifique et de déontologie est en émergence et pourra évoluer en s'adaptant aux standards internationaux. Les ambitions en science ouverte restent à concrétiser par l'intermédiaire d'un plan d'action. L'établissement édite depuis 2007 une revue en génie civil qui commence à être identifiée au niveau international.

La politique budgétaire en termes de recherche est incitative et bien acceptée par les enseignants.

Critère 4 : Politique de l'innovation et impact sociétal

L'écosystème de recherche, de transfert technologique et d'innovation mis en place par l'établissement est bien structuré et repose sur cinq piliers complémentaires (les laboratoires, les instituts, le centre d'expérimentations et d'accréditation de la construction, deux entreprises CCU et NUCETech, les groupes de recherche et groupes de recherche forts).

L'EGCH affirme son positionnement dans la réalisation des responsabilités sociétales en contribuant au développement socio-économique. L'établissement se préoccupe des politiques relatives à la médiation culturelle et scientifique générale et collabore régulièrement avec les acteurs régionaux et nationaux pour la diffusion des savoirs.

L'écosystème d'innovation et de transfert doit continuer de se développer et de jouer un rôle très structurant dans le développement et le fonctionnement de l'université.

DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Critère 5 : Politique de la formation

L'EGCH propose une offre de formation dans le domaine de génie civil et de l'architecture particulièrement étoffée et adaptée aux besoins du monde socio-économique. L'offre de formation tend vers le système LMD. La durée totale des cycles de licence et master a été réduite de 7 ans à 5,5 ans.

Cependant, certains départements ont un faible nombre d'étudiants et l'offre de formation devra regrouper des programmes pour s'adapter davantage aux besoins et aux réalités socio-économiques de son environnement.

L'adossement à la recherche de certains masters est cohérent avec le développement stratégique de l'établissement dans le cadre de la mise en place du deuxième campus.

Les enseignements et les formations sont évalués par les étudiants et les acteurs du monde socio-économique dans l'objectif d'une amélioration continue régulière et efficace.

L'internationalisation des formations est pertinente dans le cadre du PFIEV mais reste partielle, avec un faible nombre de mobilités entrantes et sortantes effectives. La mobilité entrante est essentiellement issue des pays limitrophes ce qui représente un vecteur de rayonnement pour l'établissement, qui souhaite être reconnu comme une université de référence en Asie du Sud-Est.

Critère 6 : Vie étudiante et vie de campus

Alors que la loi vietnamienne restreint la représentation étudiante dans les instances officielles, le comité note un manque de communication bidirectionnelle et directe entre le représentant au conseil académique et les étudiants.

Malgré les espaces limités dédiés et adaptés à la vie étudiante, le comité d'experts considère que celle-ci est particulièrement bien développée. Il est évident que le personnel et le corps enseignant sont également convaincus de son importance. Le bien-être étudiant est notamment assuré par les dispositifs d'intégration et de soutien dans les démarches administratives, le soutien apporté par l'université aux associations étudiantes et l'existence d'un centre de santé gratuit pour tous les étudiants. Le développement du deuxième campus poussera l'établissement à repenser l'organisation de la vie étudiante qui devra nécessairement rester une priorité.

Il est important de poursuivre les efforts engagés au niveau du bureau de service aux étudiants en étendant les services en lien avec les départements.

Article 2

L'École Supérieure de Génie Civil de Hanoi est accréditée pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Fluidifier le pilotage central et transversal des services administratifs de l'établissement (renforcer la coordination des services). En particulier, mieux coordonner l'action des services en charge de la politique patrimoniale dans l'établissement.
- Elaborer un plan de conduite du changement et d'accompagnement des équipes administratives vers un modèle de gestion entrepreneurial, vers la culture de résultat et la performance.
- Définir une véritable politique de communication interne et externe intégrée avec une coordination renforcée des acteurs concernés pour renforcer la visibilité et la réputation de l'établissement. Une attention particulière pourra être portée à la mise à disposition d'une documentation en anglais afin de favoriser l'attractivité internationale des enseignants et des étudiants.
- Clarifier et mieux coordonner l'action des différents acteurs impliqués dans le déploiement de la politique globale de la qualité. Sur le plan opérationnel, l'évaluation par enquêtes des enseignements doit être davantage analysée et un plan d'action élaboré dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.
- Avoir un pilotage intégré des fonctions financières (budget et gestion des investissements) ; renforcer la professionnalisation des services financiers ; poursuivre la trajectoire de renforcement de l'autonomie de l'établissement
- Définir une politique globale en matière de transition écologique et développement durable (schéma directeur en Développement Durable et Responsabilité Sociétale, formation des personnels, décarbonation de la recherche). Le comité encourage également l'EGCH à étendre cette politique aux formations dédiés aux futurs dirigeants du pays, et à la formation initiale : les formations actuelles devraient être augmentées, non seulement dans les domaines disciplinaires, mais aussi des enseignements plus généraux avec une vision scientifique, technique et macro-économique devraient être mis en œuvre. A cet effet, des cours sur le management, l'économie circulaire, etc. devraient être dispensés dès le niveau licence.
- Clarifier la stratégie scientifique (missions recherche des laboratoires, des instituts et des groupes de

recherche, mise en place d'indicateurs de pilotage de la recherche) et établir un véritable organigramme fonctionnel entre les acteurs. Une attention particulière pourra être portée à la consolidation des effectifs des groupes de recherche en évitant de disperser les ressources dans un nombre élevé de petites équipes

Définir une stratégie précise pour le recrutement et le financement des doctorants, les faire bénéficier d'enseignements transversaux s'articulant autour de l'intégrité et de l'éthique scientifique et les accompagner avec un suivi post-doctoral

Consolider la diversification des filières dans le but d'enrayer la baisse du nombre d'étudiants

Renforcer la communication entre les étudiants et leur représentant. La mise en place d'un conseil officiel de la vie étudiante et d'assemblées générales pourrait renforcer la communication directe entre les étudiants et leurs représentants. Les doctorants de l'EGCH doivent aussi être représentés au sein des conseils de l'établissement.

Le recrutement des étudiants de l'EGCH devrait inclure une politique de diversité, œuvrant notamment pour l'inclusion des femmes et des étudiants porteurs de handicaps.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Hcéres.

Fait à Paris, 10 Avril 2024

Le président par intérim
signé
Stéphane Le Bouler



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcères](https://www.youtube.com/Hceres)